Legislative Activities

Legislative Assembly of New Brunswick

1989

CNB 90011

90-02592/

THE CLERK OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY
Legislative Assembly Building
P.O. Box 6000
FREDERICTON, NEW BRUNSWICK
E3B 5H1

LE GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
Edifice de l'Assemblée législative
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

December 31, 1989

To: The Standing Committee on Legislative Administration
The Honourable Frank Branch, Speaker and Chairman
The Legislative Assembly of New Brunswick

Dear Mr. Speaker:

I have the honour of submitting the First Report of Legislative Activities for the year ended December 31, 1989.

Respectfully submitted,

David L.E. Peterson
Clerk of the Legislative Assembly

Legislative Activities

New Brunswick

Legislative Assembly

Prepared for the Standing Committee on
Legislative Administration
The Honourable Frank Branch, Chairman

Legislative Assembly of New Brunswick

1989

Table of Contents

Overview 1

Legislative Assembly Office 2

Office of the Clerk 3

Functional Statements 4

Procedural, Committee, and Legal Services 5
- Committees 5
- Expanded Public Hearings Before New Legislative Committees 6
- Fall Sitting 1988 6
- Procedural - Legal Services 7
- Recess 7
- 1989 Session 8
- New Rules 8
- Written Questions from Registered Political Parties 8
- Public Hearings before Legislative Committees 9
- Fall Sitting 1989 9
- Committee Reports 10
- Capital Budget 10
- Legislation 10
- Other Matters 10
- Journals of the Legislative Assembly 11

House Statistics 12

Comparative House Statistics 13

New Brunswick Legislative Library 14
- Introduction 14
- Highlights 14
- Technical Services 14
- Reference Services 15
- Government Documents Service 15
- Legislative Research Service 16
- Collections Development 16
- Professional Development 16

Journal of Debates (HANSARD) 18

Debates Translation 19
- Mandate 19
- House 19
- Members of the Legislative Assembly 19
- Committees 19
- Office of the Legislative Assembly 20
- Debates Translation Operations 20
- Professional Development 20

Table of Contents (continued)

Administrative Services 21

General Accounting and Personnel 21

Personnel Statistics 22

Summary of Budget Estimates by Account
- Legislative Assembly Office 23

Ceremonial and Visitor Services 24
- Security 24
- Sergeant-at-Arms 24
- Tour Guides 25
- Pages 25

Legislative Activities 26
- Renovations 26
- Functions 26

Special Visitors to the Legislative Assembly 29

Office of Government Members 30

Overview

CLERK - David L.E. Peterson

The Second Session of the 51st Legislature opened on March 14, 1989 and continued for forty-six days until prorogation on November 3, 1989. In 1988, the First Session of the 51st Legislature sat thirty-nine days and although it sat fewer days than sessions of the 50th Legislature, the House sat for considerably longer hours. In 1989, the Second Session lasted forty-six days but once again with extended hours. This was largely due to an amendment to the Standing Rules on March 24, 1988 which provided that the House would sit at 8:30 o'clock in the forenoon on Wednesday, Thursday and Friday. In addition, the practice of referring the budget estimates and bills to a standing committee in the afternoon for review by the registered political parties contributed to longer sitting hours. A third determinant to longer sitting hours was an additional amendment to the Standing Rules on March 22, 1989 which provided for a thirty-minute daily question period for registered political parties.

In June of 1986, the Legislative Assembly of New Brunswick established nine Standing Committees. In the first Session of the 51st Legislature three additional committees were appointed, the Select Committee on the 1987 Constitutional Accord, the Special Committee on Social Policy Development, and the Special Committee on Economic Policy Development.

In 1987, committees met on sixty-six days. By 1988 this number had increased to ninety-eight days. During 1989, legislative committees met one hundred forty days which is clearly a modern day record.

The most revealing statistic in measuring the workload of our committee system is illustrated by the comparison of the number of tapes recorded for an average committee day. In 1987 Committees averaged sixteen tapes per day and in 1988, thirty-one tapes per day, an increase of 94%. By 1989 our committees averaged fifty-five tapes per sitting day, or an increase of 139%.

In keeping with the overall restraint policy being applied to the executive branch of government, the legislative branch not only met the 2% target for reduction in budget but exceeded that target.

In keeping with our goal of improving the public's knowledge of the Legislative Assembly, we participated in numerous seminars, wrote papers for parliamentary magazines, gave interviews to public television and continued to prepare educational materials for public distribution.

The Legislature's television service has gained wide acceptance by members, staff and media and is now carried live in the capital city. Taxpayers can be assured that New Brunswick provides the least expensive legislative television service in the Commonwealth and yet produces an exceptionally good product.

In keeping with our desire to make the Legislative Complex more accessible to the public, several special events took place during 1989. These included New Year's Eve, First Night, the visit of Her Excellency Governor General Sauvé, the award winning StoryFest, the 30th Annual Fredericton High School Model Parliament and the Annual Christmas Tree Lighting Ceremony.

Legislative Assembly Office

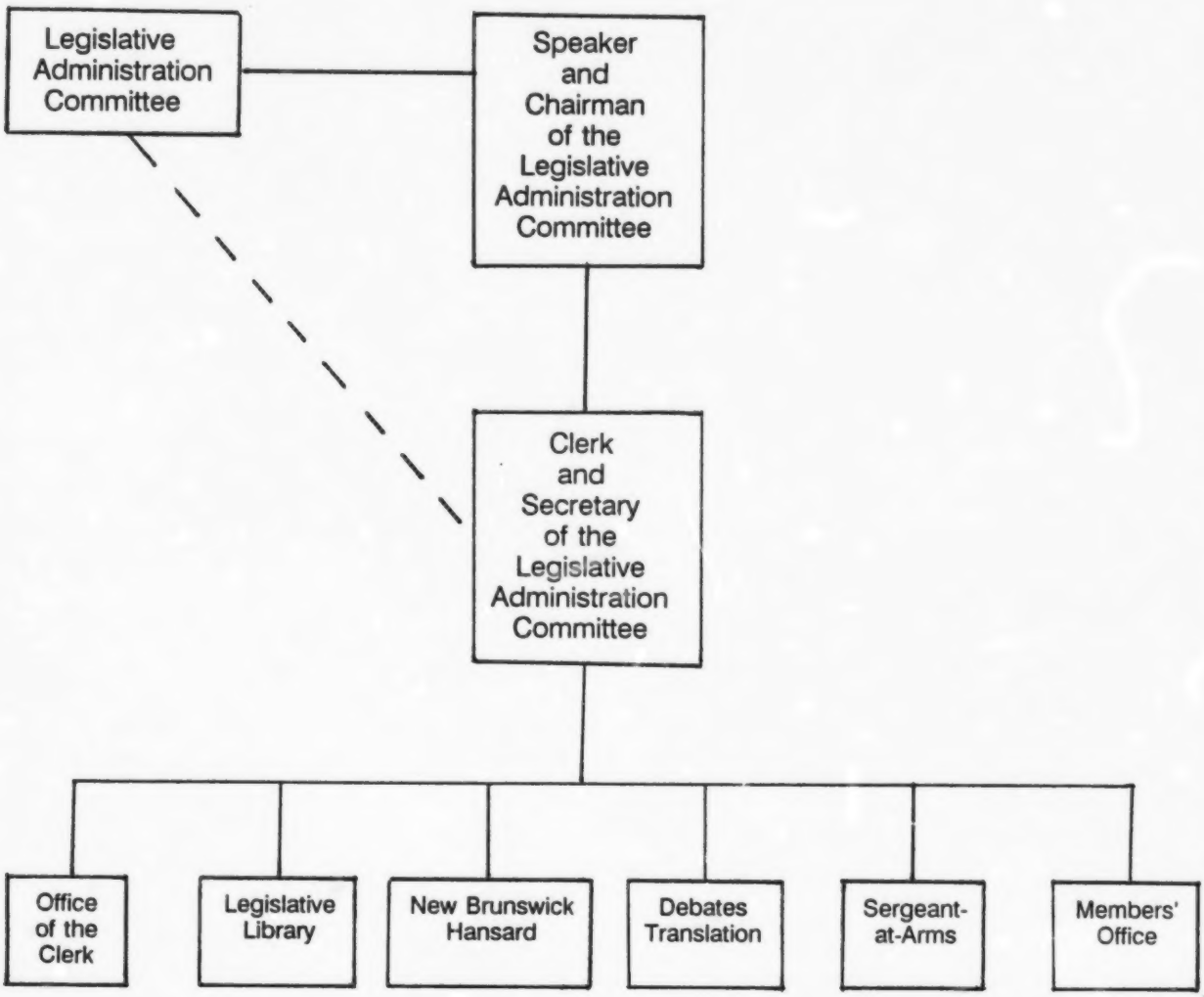

Office of the Clerk

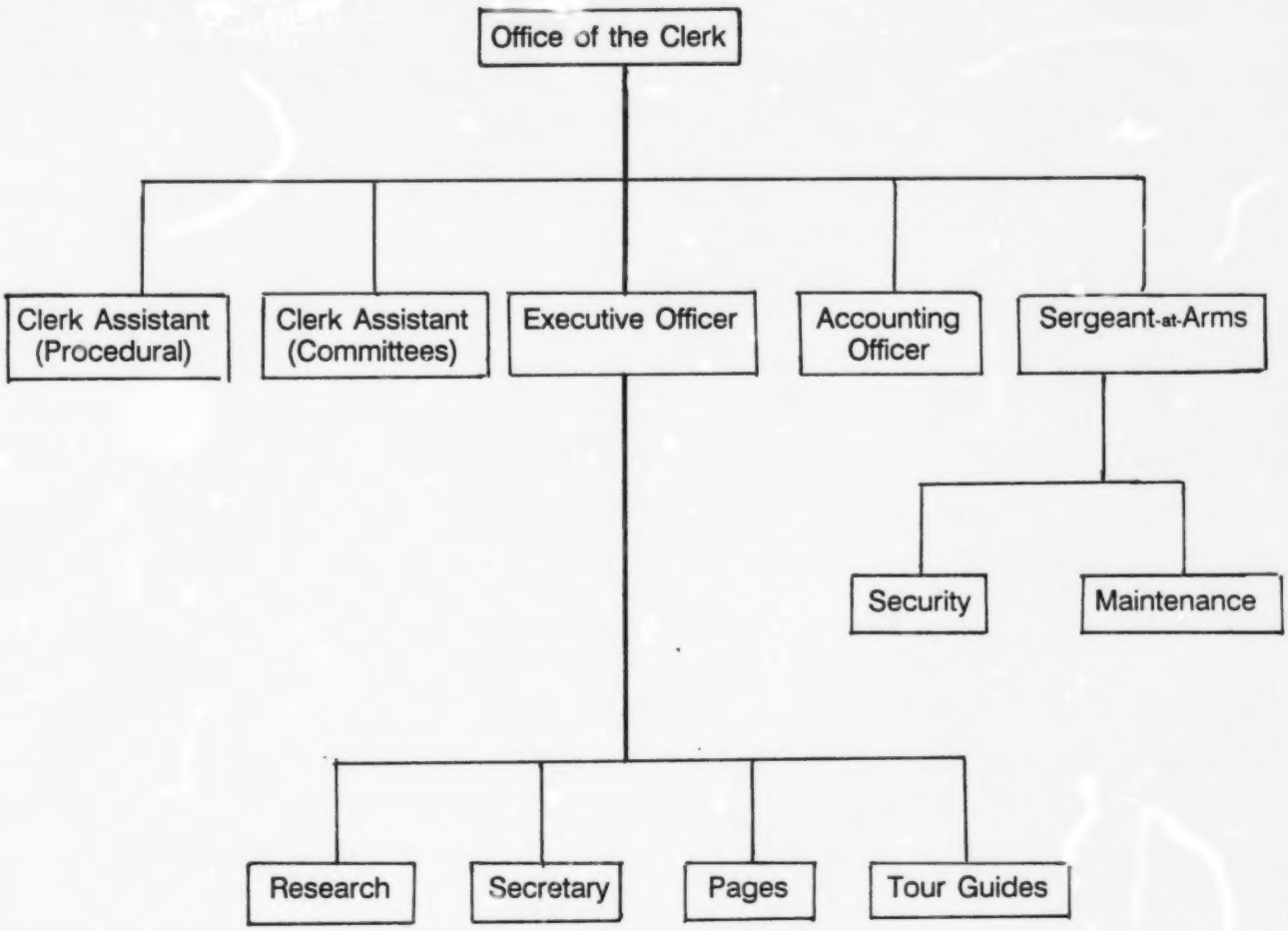

Functional Statements

1. CLERK OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY

   - Provides advice and support to the Speaker and members on procedural and administrative matters.
   - Manages the Legislative Assembly Office.

2. JOURNAL AND ORDERS OF THE DAY
   Clerk Assistant (Procedural)

   - Produces the Journal, Orders of the Day and maintains the official permanent records of the Assembly.
   - Provides advice and support to the Speaker and members on procedural matters in the absence of the Clerk.

3. COMMITTEES DIRECTORATE
   Clerk Assistant (Committees)

   - Provides procedural advice and support to the Chairmen and members of committees.
   - Maintains committee records and manages support services to legislative committees.

4. ADMINISTRATIVE SERVICES
   Executive Officer

   - Provides administrative support to the Legislative Assembly.
   - Manages the page and tour guide programs.

5. GENERAL ACCOUNTING AND PERSONNEL SERVICES
   Accounting Officer

   - Provides financial and human resource management services to the Legislative Assembly.

6. CEREMONIAL AND VISITOR SERVICES
   Sergeant-at-Arms

   - Provides security services to the Legislative Assembly.
   - Provides page and messenger services to the Assembly during its sittings.
   - Provides tour guide services to the Legislative Assembly.

Procedural, Committee, and Legal Services

JOURNALS AND ORDERS OF THE DAY
CLERK ASSISTANT (Procedural) - Loredana Catalli Sonier

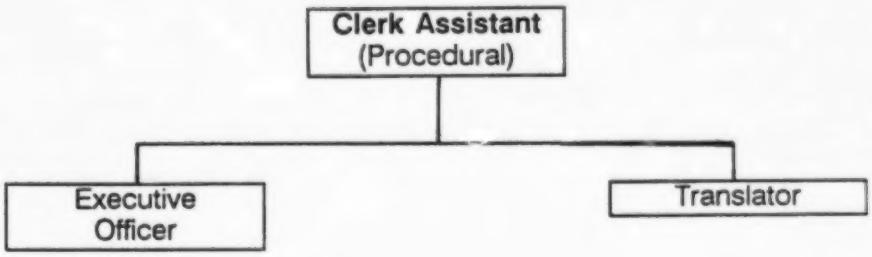

1988

Lieutenant-Governor Gilbert Finn, O.C., B.A., C.L.U., delivered his first Speech from the Throne, and opened March 22, 1988, the First Session of the 51st Legislative Assembly with all fifty-eight seats occupied by members of the Liberal Party.

The unique situation that exists in the Legislature has had a profound effect on its operations during the past two years. The most significant change is the expanded use of the Committee system and the resulting increased workload. As well, there were other changes to established procedures.

As can be expected after a general election, the staff of the Legislative Assembly was busy with the orientation of new members, the preparation of new Standing Rules, a Procedure Manual, and a new Member's Guide.

Chamber renovations, begun in 1984, were completed in time for the opening of the First Session of the Fifty-first Legislative Assembly.

Committees

The 1988 spring session, which sat for 30 days, considered over 60 pieces of legislation. After second reading, an unprecedented number of bills (eleven) were referred to the Standing Committee on Law Amendments for more detailed consideration and public input. Five major discussion papers were referred to new Select and Special Committees. The Select Committee on the 1987 Constitutional Accord was charged with the responsibility of receiving public input from individuals and groups resident in the province, and where deemed appropriate by the Committee, from persons outside New Brunswick with expert knowledge.

The Special Committee on Social Policy Development and the Special Committee on Economic Policy Development were struck to examine, inquire into, and make recommendations on matters referred to them from time to time by the House.

On May 18, 1988, the spring session adjourned to November 22, 1989, only the third time in the last 17 years that the session adjourned to a fall sitting.

Expanded Public Hearings Before New Legislative Committees

During the six month summer adjournment, Committees played an important legislative role.

During four days of public hearings, the Standing Committee on Law Amendments heard 60 oral presentations and received 85 written submissions on eight bills earlier referred to it.

The Special Committee on Economic Policy Development held public hearings in Fredericton, Shippagan, and St. Andrews in September. The Committee heard 19 oral presentations and received 17 written submissions with respect to **Bills 36 (An Act to Amend the Agricultural Act); 51 (Agricultural Commodity Price Stabilization Act);** and **63 (Aquaculture Act),** and the **Discussion Paper Stock Savings Plan.** In November, the Committee heard fifteen oral presentations and received nineteen written briefs on the discussion paper, **Adequate Highways, A Key to Regional Economic Development.**

The Special Committee on Social Policy Development held public hearings in the fall of 1988. To facilitate the presentation of public comment, the Committee was divided into two subcommittees. The first, charged with the responsibility of receiving public input with respect to the **Discussion Paper on Ambulance Services** and the **Consultant's Report, A Review of Ambulance Services in New Brunswick** and the Green Paper - **Proposed Amendments to the Family Services Act,** held public meetings in the Legislative Council Chamber on October 11, 12, 18 and 19. A total of forty-eight written submissions were received and thirty-nine communities or individuals submitted briefs and appeared before the Committee.

The second Social Policy subcommittee, charged with the responsibility of receiving public input with respect to the discussion papers **Beverage Container Legislation for New Brunswick** and **Water Management Issues and A Clean Water Act**, held public meetings in Fredericton on September 22 and 23, and October 13 and 14, 1988. A total of 53 submissions were received and 45 organizations, companies or individuals submitted briefs and appeared before the Committee.

The Standing Committee on the Ombudsman met on June 3, 1988 to discuss relevant proposals, orientation of new members and the role of the Ombudsman. On September 7, 1988, the Committee met with the Ombudsman, Mr. Joseph E. Bérubé and officials from his office to discuss the role and Office of the Ombudsman. On September 28, 1988, the Ombudsman and members of the committee met with members of the Standing Committee on the Ombudsman from the province of Ontario.

The Standing Committee on Crown Corporations analyzed annual reports and financial statements of various Crown Corporations at hearings held September 20 and 21, 1988.

Fall Sitting 1988

After a busy schedule of committee hearings, the Legislature resumed on November 22, 1988, but adjourned again to November 29.

A by-election held November 14 in the electoral district of Tracadie resulted in the election of Mr. Denis Losier, maintaining an all-Liberal House.

The House resumed on November 29 amid a flurry of activity. Reporting to the House were the Standing Committees on Law Amendments and the Ombudsman, and the Special Committee on Economic Policy Development. As well, the Special Committees on the 1987 Constitutional Accord, and on Social Policy Development tabled interim reports.

Twenty-five pieces of legislation were introduced during the eight-day fall sitting. Of these, six were Private Bills. The House suspended Standing Rule 73(1) to permit the introduction of bills after the May 31 deadline.

On December 1, 1988, the government presented its Capital Budget for 1989-90, fulfilling an election commitment to present the province's capital budget well in advance of the beginning of the fiscal year and marking the first time that a portion of the coming year's budget was introduced during a fall sitting.

Procedural - Legal Services

Because other political parties did not elect representatives to the Legislature and are compelled to observe from the gallery, the government supported a program to make the legislative process more open and accessible to the general public.

The House adjourned for one day following the throne and budget speeches to allow greater media exposure of the views of registered political parties.

Changes in procedure in the all-Liberal Legislature during the 1988 session involved the operation of the Law Amendments Committee, the Public Accounts Committee, the Committee of the Whole House (legislation) and the Committee of Supply (departmental estimates) thereby allowing opposition statements.

Housekeeping bills were considered in Committee of the Whole House and passed relatively quickly while bills concerned with matters of greater public interest were referred to Committees of the Legislature to allow input from the public, special interest groups and opposition parties.

Departmental estimates and substantial legislation were routinely referred to the Standing Committee on Estimates and the Standing Committee on Law Amendments respectively, where representatives of the recognized parties appeared as witnesses to comment on the government's policies and direction.

After examining the estimates, department by department, in the Committee of Supply, the departmental estimates were referred to the Standing Committee on Estimates where representatives of the unelected opposition parties could make statements or express their concerns. Later, the estimates were referred back to the Committee of Supply until such time as they were closed.

Registered political parties are allowed to participate in Public Accounts Committee hearings by means of written inquiries or oral presentations to the Committee. Representatives of registered political parties are permitted to take notes in the Legislative Assembly, in seats normally occupied by the Press Gallery.

Ex-officio nonvoting members are now appointed to the Standing Committee on Legislative Administration, allowing representatives of registered political parties to sit on the Committee responsible for the general administration of the Legislative Assembly.

In an effort to improve the effectiveness of the legislative process, the government assigned specific issues to the thirty-six backbenchers, thereby designating advocates to consider departmental estimates during the budget process and legislation in the Committee of the Whole House.

These changes to traditionally established procedure ensure the registered political parties and the public an opportunity to present their opinion on various legislative matters before final decisions are made. After prorogation on December 8, 1988, the government relaxed the rules even further to allow direct questioning of departmental officials by representatives of the opposition parties in Public Accounts Committee.

Recess

Five Standing and three Select Committees were authorized to sit following prorogation. The Standing Committee on Public Accounts examined departmental expenditures for the fiscal year ended March 31, 1988 during seven days of hearings in January.

The Select Committee on the 1987 Constitutional Accord held eight days of public hearings in January and February, and received nearly 200 submissions from groups and individuals.

Both subcommittees of the Special Committee on Social Policy Development continued to meet during the recess to prepare

final reports.

1989 Session

The second session of the Fifty-first Legislative Assembly of New Brunswick opened on Tuesday, March 14, 1989. During the thirty-eight day spring session of the Fifty-First Legislature, the all-Liberal House amended the Standing Rules to allow more input from registered political parties, passed fifty-one pieces of legislation, adopted comprehensive committee reports resulting from extensive public hearings, received numerous papers, including a strategy for major economic development, and heard Premier Frank McKenna name four backbenchers to Cabinet.

New Rules

Amendments to the Standing Rules fixed the hours of sitting from 2.30 p.m. to 6 p.m. on Tuesday, and from 8.30 a.m. to 6.00 p.m. on Wednesdays, Thursdays, and Fridays, while retaining evening sittings from 8.00 p.m. to 11.00 p.m. The earlier start time for the sittings had been adopted on a provisional basis during the 1988 session.

Changes to the routine proceedings rules added a ten-minute period for "Statements by Members" following "Statements by Ministers." A member other than a Minister of the Crown can make a statement of not more than one and one-half minutes. Through this mechanism, members can advance the concerns of their constituents and, at the same time, put their concerns on the public record.

The rules pertaining to Private Bills were amended to comply with the Legislature's constitutional obligation to pass legislation in both official languages. If a Private Bill proposes to amend an Act that was enacted in only one official language, the entire Act must now be redrafted for passage in both official languages.

Written Questions from Registered Political Parties

In keeping with its commitment to make the Legislative process more democratic and open, the all-Liberal Legislature adopted rule changes allowing the registered political parties to submit written questions for response by ministers following the regular question period. Thirty minutes has been allocated for the written question period.

Written questions are lodged with the Clerk by a designated representative of a registered political party, as defined in the Elections Act, and seek information from Ministers of the Crown relating to public affairs or to any matter of administration for which they are responsible. Questions are screened by the Clerk and must be coherent, concise and conform with the Standing Rules and practices of the House. During the new question period, the Clerk announces the questions lodged for presentation to the House, indicates the registered political party, identifies the Minister to whom it is directed, and states the question. Ministers respond orally without prior knowledge of the question.

The Registered Political Parties took advantage of the provisional changes to the Standing Rules, and through the Speaker, the Clerk and the Clerk Assistant asked 249 written questions submitted by the Progressive Conservative Party and another 236 on behalf of the New Democratic Party.

Further provisional amendments to the Standing Rules provide for "Introduction of Guests and Congratulatory Messages" after Prayers.

Registered political parties are now allowed to advise the government to refer certain pieces of legislation to the Standing Committee on Law Amendments or to other Committees for public hearings, while the government reserves the right to make the final decision.

New Brunswick's Legislature has no elected or official opposition, and of the seven motions requiring notice, two concerned cutbacks in VIA Rail service; one dealt with approval of budgetary policy, and the remaining four motions concurred with committee reports. Since there is no opposition, there has been only one tabling motion in 1988 and none in 1989. By contrast, from 1983 to 1987 inclusive, the average number of motions requiring notice during a Legislative session was ninety-eight.

Public Hearings before Legislative Committees

Although there has been a striking decrease in the number of motions requiring notice, participation in the legislative committee process has, on the other hand, increased dramatically. Since 1988, Select, Special and Standing Committees have received submissions on a variety of issues including a **Clean Water Act**, beverage container legislation, changes to the **Family Services Act**, the 1987 Constitutional Accord, Via Rail cutbacks, adequate highways, a stock savings plan, ambulance services, an **Aquaculture Act**, and major projects in the construction industry. Committees met sixty-six times in 1987 and ninety-eight times in 1988. During 1989, committees sat one hundred forty days.

The report on the Special Committee on Social Policy Development's review of ambulance services, which held two days of public hearings, was tabled May 16 by Committee Chairman Dr. Marilyn Trenholme, M.L.A..

On May 19, the same committee tabled its final report on its review of proposed amendments to the **Family Services Act**, after holding two days of public hearings.

The Social Policy Development Committee chaired by Paul Duffie, M.L.A. (Grand Falls) and mandated to review the discussion paper **Water Management Issues and a Clean Water Act**, held public hearings in Fredericton for four days and tabled its final report on May 4. Subsequently, the Honourable Vaughn Blaney, Minister of the Environment, introduced Bill 51, **Clean Water Act**, on May 17.

During the 1989 session, the Special Committee on Economic Policy Development received public comment on the discussion paper, **Major Project Agreements in the Construction Industry.** Several weeks after Chairman Camille Thériault, M.L.A. (Kent South) tabled the Committee's final report, Honourable Michael McKee, Minister of Labour, introduced **Bill 46, An Act to Amend the Industrial Relations Act**, which is designed to facilitate collective bargaining and improve labour relations on major construction projects.

The Standing Committee on Private Bills met three times since March to scrutinize eight Private Bills. Three Committee reports to the Legislature ensued. Of the eight Private Bills considered, only one was not recommended to the House. The number of Private Bill applications has decreased both in 1988 and 1989, with eight and six, respectively. By contrast, 13 applications were received in 1986 and twelve in 1987. The average over the last 10 years has remained fairly constant at ten applications a year.

There were no Private Members' Public Bills introduced either in 1988 or 1989. By contrast, three Private Members' Public Bills were introduced during the 1986 session and thirteen in 1987. Private Members' Public Bills are traditionally introduced by opposition members.

Papers entitled **Federal / Provincial / Territorial Working Group on Confidentiality in Relation to HIV Seropositivity, November 1988** and **Report of the Integration Review Committee, English Working Group** and **Report of the Francophone Advisory Committee on School Integration** were referred to the Special Committee on Social Policy Development.

Geographic Information Corporation - A Discussion Paper was referred to the Special Committee on Economic Policy Development for public comment at hearings scheduled for October 10. The **Discussion Paper Municipal Conflict of Interest Legislation** and another entitled **Strengthening Inshore Fishermen Associations** were referred to the Law Amendments Committee for public comment.

On May 19, after sitting 38 days, New Brunswick's Legislature adjourned to a December 12 date.

Fall Sitting 1989

The Legislative Assembly resumed October 24, 1989, following a four and one-half month adjournment.

During the summer adjournment, legislative committees maintained full schedules. The Select Committee on the 1987 Constitutional Accord and the Special Committee on Social

Policy Development (Social Policy Committee) mandated to review beverage container legislation for New Brunswick continued to meet in the interim to prepare final reports.

During the month of October, the Special Committee on Economic Policy Development (Economic Policy Committee) held public hearings on the government's **Discussion Paper - Geographic Information Corporation.**

A subcommittee of the Social Policy Committee mandated to consider the issues raised by school integration, held five weeks of public hearings throughout the province.

Committee Reports

Much of the Legislature's attention during the first week of the fall sitting focused on the long-awaited report of the Select Committee on the 1987 Constitutional Accord which was presented to the House by co-chairmen Robert Simpson, M.L.A. and Bernard Thériault, M.L.A.

The final Report of the Social Policy Committee chaired by Paul Duffie, M.L.A. relating to the government's **Discussion Paper - Beverage Container Legislation for New Brunswick** was also presented to the House. Two other Committee Reports were presented during the second and final week of the fall sitting.

The Economic Policy Committee chaired by Robert Simpson, M.L.A. reported to the House on the government's **Discussion Paper - Geographic Information Corporation.** The Social Policy Committee reviewing school integration, presented an interim report to the House on October 31, 1989. The Committee's final report is expected to be tabled during the 1990 session.

Capital Budget

On October 26, the Minister of Finance, Hon. Allan Maher, presented his government's 1990-91 Capital Budget, continuing the practice begun in 1988, of tabling the capital budget in the fall, several months before the start of a new fiscal year.

Legislation

A total of 23 Bills were passed during the two-week fall sitting, bringing the total number of Bills passed during the 1989 session to 74.

Among the Private Bills passed was **An Act Respecting the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick.** The object of the bill is to amend the Corporation's name and to protect the public interest by regulating the membership of the corporation and promoting the professional development of certified translators, certified interpreters, certified conference interpreters and certified terminologists. The bill protects the title "certified" for Corporation members who meet certain standards. Clients dealing with a certified translator, interpreter or terminologist, can expect professional service. "Certified" ensures minimum quality for the protection of the public. The bill also provides for dealing with complaints laid against the Corporation members. The overall aim of the bill is to allow the Corporation to maintain the quality and professionalism of services provided by its members to all New Brunswickers.

Other Matters

Before prorogation, Minister of Justice Hon. James E. Lockyer, Q.C., tabled a **Proposal for Reform of the Machinery of Public Prosecutions** which was subsequently referred to the Standing Committee on Law Amendments for consideration.

The Confederation of Regions, which recently became a registered political party, joined the other two registered political parties in presenting written questions to the government.

The following Standing and Select Committees were empowered to sit following prorogation of the session:

- The Standing Committee on Crown Corporations
- The Standing Committee on the Ombudsman
- The Standing Committee on Procedure

- The Standing Committee on Public Accounts
- The Special Committee on Economic Policy Development
- The Special Committee on Social Policy Development.

Legislative Committees are expected to maintain full and busy schedules during the recess. In addition to the hearings of the Public Accounts and Crown Corporations Committees, public hearings are expected on the following Discussion Papers referred to the various legislative committees:

- **Federal/Provincial/Territorial Working Group on Confidentiality in Relation to HIV Seropositivity, November 1988**
- **Strengthening Inshore Fishermen Associations**
- **Discussion Paper - Municipal Conflict of Interest Legislation.**

After sitting for eight days, the Second Session was prorogued on November 3, 1989.

Journals of the Legislative Assembly

This is the second year that the Journals of the Legislative Assembly of New Brunswick are being typeset and printed by the Queen's Printer. The delay in getting 1988 Journals out is due to the lateness of the fall sitting. The 1989 Journal should be on schedule. It is the goal of the Legislative Assembly to eventually typeset the Journals in-House.

Because Journals are the official permanent record of the proceedings, the Legislature is also considering the use of acid-free paper for its next published Journals.

Oral Question Period
51st Legislature

	First Session (1988)			*Second Session (1989)*		
Caucus	Questions	Suppl	Time (min)	Questions	Suppl	Time (min)
Liberal	264	463	1062	419	523	1400

*Questions from Registered Political Parties**

	Second Session (1989)	
Caucus	Questions	(Min)
New Democratic Party	290	
Progressive Conservative	287	
Confederation of Regions**	71	
Total Time - Questions from Registered Political Parties		760

* (Started on Daily Sitting 6)
** (Started on Daily Sitting 39)

Comparative House Statistics

	First Session (1988)	Second Session (1989)
Number of Sitting Days	38	46
Evening Sittings	-	-
Government Bills		
- introduced	86	68
- received Royal Assent	83	67
Private Bills		
- introduced	7	7
- received Royal Assent	6	7
Private Members' Public Bills	-	-
Government Motions		
- total	24	10
- number debated	5	4
- number agreed to	24	10
- number withdrawn	-	-
Private Members' Motions		
- total	4	1
- number debated	2	1
- number agreed to	2	1
- motions for returns (documents tabled, motion w/d)	2	-
Committee of Supply (days)		
- in House	15	27
- in Committee on Estimates	10	12
Annual Reports Tabled	51	42
Petitions	20	11

New Brunswick Legislative Library

LEGISLATIVE LIBRARIAN - Eric Swanick

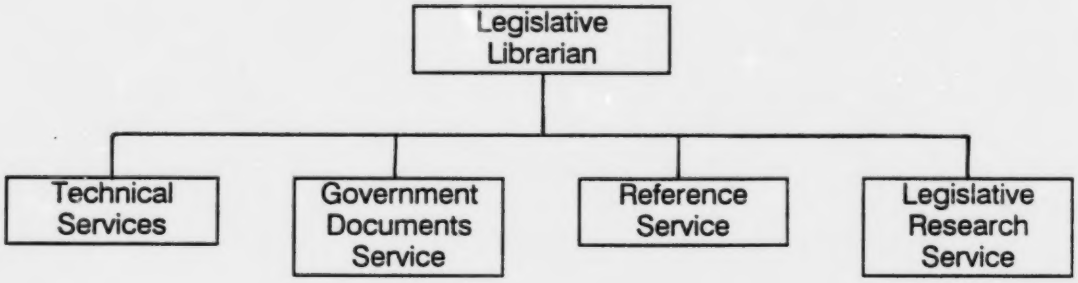

Introduction

The Legislative Library Act states that the "Legislative Library shall operate primarily for the use of the Members of the Legislative Assembly and members of the departments that they may better serve the people of New Brunswick". Because of its collections, the Legislative Library serves the general public, the research and university communities.

Highlights

- effective August 15, 1988 the Legislative Research Service became operational.
- for the week of April 11, tours were offered to the Members of the Legislative Assembly.
- a number of IBM PCs were purchased and are now operational throughout the Library. Training sessions were held.
- the Audubon display case was completed.
- new cover designs were completed for all the Library's publications.
- several distinguished guests/researchers used the Library during 1988/89. In May, the British High Commissioner and his wife toured the facilities. Also in May, Walter Morrison studied the Library's copy of the American Neptune as part of his bibliographical work. In October, Thomas French, from the University of Birmingham, visited to discuss collection development. A number of other guests / researchers used the Library's resources, acknowledgements regularly appear in various journals and books.
- a new format for statistics was designed for implementation in 1989.
- discussions on a deposit system for New Brunswick government publications continue and discussions of the possibilities of the use of acid-free paper for government publications were initiated.

Technical Services

During the fiscal year 1988/89, there were 1,605 items catalogued. This improvement over the previous year includes the cataloguing of a number of government publications. Some specific New Brunswick government publications of a legal nature, were catalogued to be included in the Index to

Canadian Legal Literature to which the Library regularly contributes.

This area is also responsible for the preservation work at the Library. The Library did not receive any student assistants during 1988 with the result that preservation work was slower than in previous years. One volunteer student assisted on a part-time basis. Repairs to broken spines on paper back books has been added to other work such as phased boxes, two-part folders/envelopes and flush pamphlet bindings.

This Service also completed an inventory of the New Brunswick Collection. And a count of the entire book collection was completed.

This Service continues to take a regular shift on the reference desk, assists with displays and tours. The head of Technical Services is doing some on-line searching.

Reference Services

This Service is responsible for several of the Library's publications. During 1988/89, the bimonthly Selected Accessions = Liste sélective d'acquisitions and eleven issues of Periodical Contents = Table des matières des périodiques were published. For the session of the Legislative Assembly, this Service was responsible for coordinating the publication of several bibliographies.

During the year the Reference Service acquired an IBM PC equipped with a modem. The following on-line systems are now available: DIALOG, QL, CAN/OLE, DOBIS, FP Online, Infoglobe, Infomart and Phoenix. The reference librarian took training sessions for DIALOG, QL and DOBIS and attended an FP Online demonstration and a DIALOG update session. A policy on online searching was written and distributed.

This Service, in cooperation with Technical Services, is responsible for the various displays in the foyer of the Legislative Building.

On April 25, Jean Weissenhorn began work as a secretary.

Government Documents Service

The Legislative Library continues to be a full depository for federal government publications in both official languages, a full depository for New Brunswick government publications and a select depository for a number of other jurisdictions. Much effort is made to build upon this 'full depository' status by ordering a number of publications not available through the depository system. Along with select international documents, some federal United States and some regional state documents are acquired.

This Service sent 2,447 New Brunswick government publications to the National Library of Canada and 367 items to Micromedia. Select New Brunswick government publications were also sent to the Ontario Legislative Library and to the Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. ISBNs are issued by this Service for the New Brunswick government publications. Meetings were held and fact sheets issued to promote this service.

This Service is responsible for the quarterly and annual New Brunswick government documents checklist. 1988 was the first year that the checklist was issued for each of the four quarters; the annual volume is at the press.

This Service continues to index the current New Brunswick legislative committee proceedings and briefs. It also indexes the federal House of Commons and Senate Committee proceedings for New Brunswick witnesses.

Because of space problems, certain government publications are regularly moved into storage.

Ashley Shepard who had worked for a number of years in government publications retired in March.

Legislative Research Service

In early 1988 Premier McKenna announced the establishment of such a service in the following words:

> *The research staff to be hired by the Legislative Library would be at the disposal of other registered political parties, interest groups, and members of the general public who wish to research material in Hansard, request information, or prepare material for the committee system of the Legislative Assembly. The two other political parties would have the most significant access to this facility ...*

The Legislative Research Service formally began on August 15.

During the period August 15, 1988 to March 31, 1989, the Legislative Research Service has worked very closely with three new committees, namely the Special Committee on Economic Policy Development/Comité spécial d'élaboration de la politique économique, the Special Committee on Social Policy Development/Comité spécial d'élaboration de la politique sociale and the Select Committee on the 1987 Constitutional Accord/Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987. (There were a number of subcommittees within these committees.) The service prepared over 350 summaries of briefs and drafted questions for a number of these committees. They prepared draft and/or final reports on such topics as adequate highways, ambulance services, aquaculture, beverage container legislation and a number of other topics. They dealt with a wide ranging variety and complexity of issues.

In addition to Committee work, the service drafted questions for the 'other registered political parties' and completed research for these parties.

Collections Development

The various Library collections grew appreciably during fiscal year 1988/89. Government publications obtained several collections from other departments/agencies. The government publications librarian visited a number of federal agencies in Moncton in an effort to obtain more federal government publications dealing with New Brunswick and Atlantic Canada. Greater efforts were made to obtain Maine government publications, as well as those of the 'New England States'.

The growth and expansion of the reference collection continued. Some new reference tools added to the collection included: Dictionary of New England Manufacturers, Maine Manufacturing Directory, Who Owns Whom and many more. The New Brunswick Collection continued to expand. Several significant acquisitions were made such as Souvenir of Woodstock (1909) and Charles Phair's book entitled Atlantic Salmon Fishing (New York: Derrydale, 1937). All current material on New Brunswick is acquired and added to the collection. Use of the collection has received several acknowledgements during the past year. With regard to the New Brunswick Collection, the Library has acquired some political ephemera from the 1987 provincial election and some from the 1988 federal election for the New Brunswick candidates. The Library has also added to its collections the videos of the 1988 and 1989 sessions of the Legislative Assembly and the videos of the Select Committee on the 1987 Constitutional Accord.

The Library contributed twenty-six (26) New Brunswick items to the Canadian Institute for Historical Microreproductions.

Professional Development

Margaret Pacey, head of Reference Services, is a member of the University of New Brunswick Library Assistant Program Advisory Committee. Ms. Pacey gave three workshops on interlibrary loans in the library assistant program at the University of New Brunswick. She served on the Atlantic Provinces Library Association Committee in Library Instruction and is a member of the Fredericton On-Line Interest Group. She attended a CD-ROM technology teleconference at the University of New Brunswick, a course on MS DOS offered

by the provincial government and the annual conference of the Canadian Library Association.

Claire Dionne, head of the Government Publications Service, taught the government publications section of the library assistant's course at the Centre universitaire Saint-Louis-Maillet and at the Centre universitaire de Moncton and the session on New Brunswick government publications at the University of New Brunswick. Ms. Dionne attended the ASTED Conference in Montreal. She continues as the New Brunswick representative on the board of directors of the Canadian National Institute for the Blind - National Library Division. She participated in a CNIB-NBLS (New Brunswick Library Service) committee on library services to the visually impaired.

Jeanne Ward, the Technical Services librarian, attended the ASTED Conference in Montreal and two courses in Fredericton; one on DOBIS and one on MS DOS. She is taking courses at the University of New Brunswick leading to a Certificate in Public Administration.

Carol Sears, of Technical Services, is taking French courses two mornings each week.

Richard Wilbur, supervisor of the Legislative Research Service, attended the Association of Parliamentary Librarians in Canada biannual conference in Ottawa. This Conference was co-sponsored with the Canadian Study of Parliament Group. The theme of the conference was 'Research and Information for Parliamentarians'.

An introductory training session was held for the Legislative Research Service on the use of computers and wordperfect. This session was also attended by Claire Dionne. Richard Wilbur continues to complete the annual review of New Brunswick affairs for the Canadian Annual Review of Public Affairs and for the Collier-Macmillan Year-Book. He continues to do a number of reviews for the Canadian Book Review Annual.

Jeannelle Haché, of the Legislative Research Service, attended a computer printing course.

Eric Swanick attended the biannual meeting of the Association of Parliamentary Librarians in Canada. He received the Atlantic Provinces Library Association (A.P.L.A.) Memorial Award. This money allowed him to attend the Descriptive Bibliography course at Columbia University. He spoke to the Canadian Library Association's Collection Management and Development Interest Group in June 1988. The topic was 'The Collecting and Collection of New Brunswick Material at the Legislative Library'. The Legislative Librarian taught the history of the book in the library assistant's course and completed an evaluation of the Eileen Wallace Collection of Children's Books given to the University of New Brunswick. He continues on the editorial board of the Canadian Library Journal, on the Council of the Bibliographical Society of Canada and as Chair of the Marie Tremaine Medal for Bibliography. As well, he continues on the board of Acadiensis, the board of Acadiensis Press and continues his bibliographical work with The Fiddlehead, Acadiensis and Private Press Books. He contributed book reviews to the Papers of the Bibliographical Society of Canada and to the Canadian Book Review Annual.

Journal of Debates (HANSARD)

(As of April 1, 1989)

OFFICIAL REPORTER - Phyllis A. LeBlanc

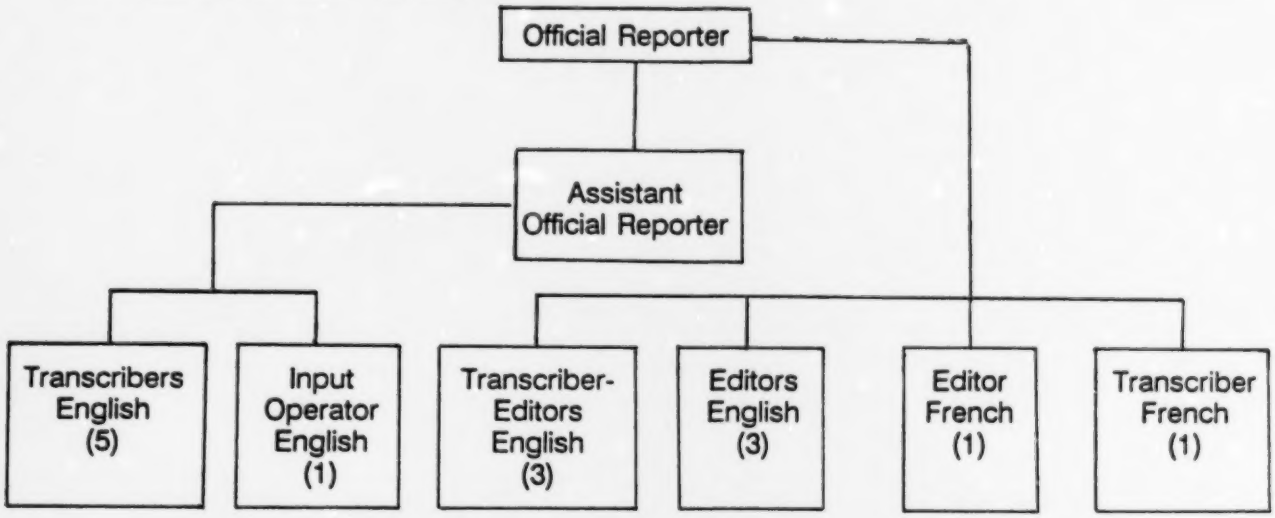

During the past few years, sessional work has remained fairly stable.

The committee workload has increased dramatically. Whereas in 1986 and 1987, committee tapes numbered approximately 400, in 1988 Hansard processed 1662 committee tapes, an increase of 400%. Hansard processed over 2300 committee tapes in 1989, an increase of 27% over the previous year. In order to cope with this increased workload, the responsibility for formatting and paginating the official bilingual edition of Hansard has been transferred to the Queen's Printer.

Hansard transcribed the meetings of the Select Committee of the 1897 Constitutional Accord. This work began in the fall of 1988, when experts on constitutional matters were invited to address the committee. Requests for transcripts of hearings on the Constitutional Accord were received from government departments and individuals from across Canada.

Debates Translation

CHIEF TRANSLATOR - Valmond LeBlanc

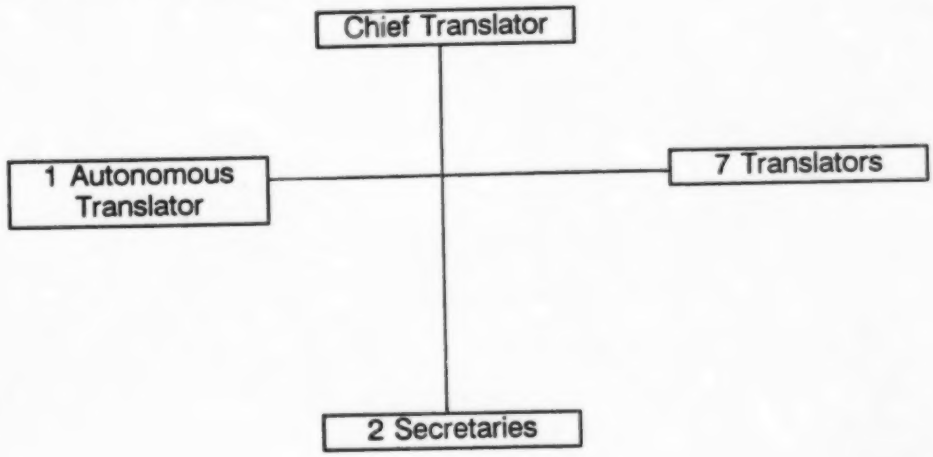

Mandate

Debates Translation provides written translation in both official languages to the New Brunswick Legislative Assembly. During the 1988-89 fiscal year, approximately 1.2 million words were translated. Services may be broken down into four categories: the House, members, committees and the Office of the Legislative Assembly.

House

The **Official Languages of New Brunswick Act** and the **Constitution Act, 1982** require that the Legislative Assembly print its records and journals in both official languages. Translation for the House includes Hansard, the Journal, the Order and Notice Paper, and notices of motions. During the two sittings of the House in 1988, Hansard represented about 800 000 words, or 68% of the total translation workload.

Members of the Legislative Assembly

Translation for Members of the Legislative Assembly accounted for about 18% of the total workload in 1988-89. During the 1988 session, 169 translation requests were handled, representing 1 650 pages. These included the throne speech, the budget speech, as well as 79 speeches and 90 statements given in the House by ministers and private members. Translation for Cabinet ministers accounted for 75% of the workload.

In previous years, about 90% of translation was into French, and 10% into English. During the 1988 session, the record number of Francophone members in the House affected the language of translation. About 29% of members are Francophone, and demand for translation into English nearly doubled, reaching 19%. An in-house training program was initiated in response to increased pressure for more translation into English.

In September 1988, Debates Translation's mandate was expanded to include translation outside the session for the Government Members' Office.

Committees

Legislative committees generated translation work. This is a new aspect. Translation was carried out for the Select Committee of The 1987 Constitutional Accord, the Special Committee on Social Policy Development and the Special Committee on Economic Policy Development.

Office of the Legislative Assembly

Work of a procedural and administrative nature was carried out for the Speaker's Office, the Clerk's Office and the Legislative Library. This represented 5% of the total translation workload in 1988-89. Biographies of members of the Legislative Assembly of New Brunswick were translated.

Debates Translation Operations

In February, 1988, staff settled in new quarters in Jewett House, adjacent to the Legislative Complex.

Requests for the sixth edition of the Directory of New Brunswick and National Organizations prepared by Debates Translation continued to be received from individuals, organizations and libraries across Canada.

About 8 750 inquiries using the federal terminology bank were made during the fiscal year. Debates Translation also used the Quebec terminology bank.

A translation policy as well as guidelines were prepared and distributed. This assisted clients in accessing services and resulted in improved translation turnaround. The Legislative Assembly translation policy and guidelines are now included in the New Brunswick government Administration Manual.

Professional Development

Two translators attended a translation course at the University of New Brunswick. A correspondence course in French writing skills improvement given by the Université de Montréal was followed by seven translators. Three staff members became members of the Corporation of Translators and Interpreters of New Brunswick; three other staff are already certified translators.

Administrative Services

EXECUTIVE OFFICER - Gisèle Osborne

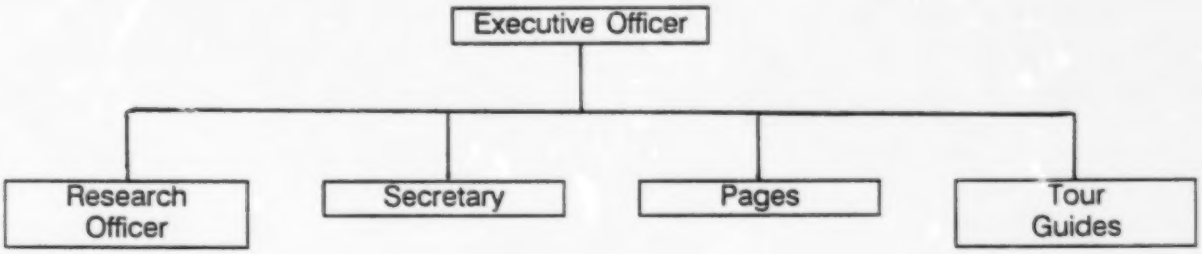

The General Administration office continues to be the heart of the Office of the Legislative Assembly. Staff have provided excellent service to all departments of the Office of the Legislative Assembly, the several committees, Members and the public. Despite several staff vacancies during 1989 this office rose to the occasion and produced the Journal, Orders of the Day, numerous Committee assignments, and carried out their general administrative duties in the office as well as other responsibilities too numerous to list.

General Accounting and Personnel

ACCOUNTING OFFICER - Jacinthe Joyce

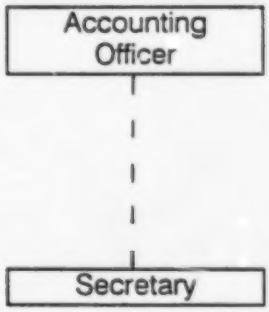

The Accounting office has participated in a government-wide restraint program and has performed its role in budget preparations with the highest standard of efficiency.

As usual, the Accounting Office was involved in budget preparations, both in the early spring when the budget process begins and in the summer and fall when final proposals are compiled.

The Accounting Officer is also responsible for personnel record keeping.

Personnel Statistics

STAFF COMPLEMENT (as of March 31, 1989)

	Permanent	Project	Sessional	Wages	TOTAL
Speaker's Office	1	0	0	0	1
General Adm.	5	0	11	6	22
Accounting and Personnel Services	1	0	0	0	1
Security	2	0	18	0	20
Library & Research Services	11	0	0	0	11
Hansard	17	0	1	0	18
Program for Members	7	0	3	0	10
Members	0	58	0	0	58
Debates Translation	11	0	0	0	11
Tour Guides	5	0	0	0	5
TOTAL	60	58	33	6	157

Summary of Budget Estimates by Account
Legislative Assembly Office

CODE	DESCRIPTION	1988-89	1989-90 ESTIMATE
	Salaries, Wages & Employee Benefits		
3430	Civil Service Payroll	$1,729,303	$1,754,800
3450	Casual Payroll	101,200	98,300
3600	Employer Contribution	77,200	79,320
3700	Other Employer Costs	5,907	8,880
Subtotal		**1,913,610**	**1,941,300**
	Supplies & Services		
4000	Advertising	7,815	2,915
4140	Fees and Commissions	1,679	1,630
4190	Freight, Express and Cartage	1,615	8,620
4360	Laundry Services	1,500	1,500
4490	Catering Services	2,200	2,000
4500	Other Services	211,310	157,920
4610	Postage	18,350	28,500
4630	Data Processing Services	2,800	3,000
4650	Professional Services	4,570	26,500
4700	Printing and Copying	125,165	62,000
4720	Rentals	58,081	50,600
4760	Repair Services	18,100	23,700
4860	Telephones	86,200	106,200
4900	Travel Expenses	42,542	42,415
5000	Materials and Supplies	144,200	151,700
Subtotal		**726,127**	**669,200**
	Property and Equipment		
6000	Office Equipment	89,500	47,800
Subtotal		**89,500**	**47,800**
	Other Expenditures		
	Members' Allowances	3,609,175	3,969,600
Subtotal		**3,609,175**	**3,969,600**
TOTAL EXPENDITURE		**$6,338,412**	**$6,627,900**

Ceremonial and Visitor Services

SERGEANT-AT-ARMS - Leo McNulty

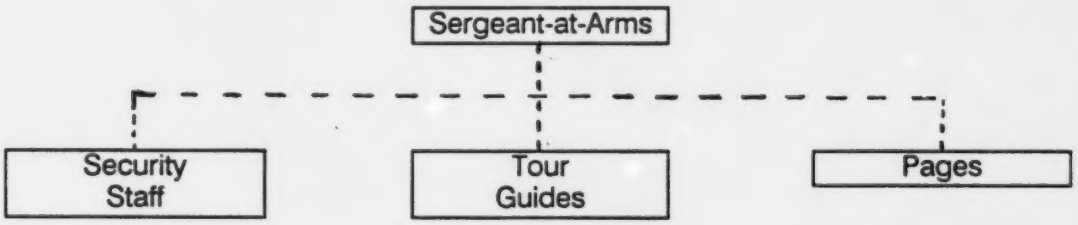

During 1989 over 15,000 visitors were accommodated in the building by our tour guides and if the House was in session many attended some portion of the sittings of the Assembly. The Canadian Corps of Commissionaires continued to provide a high standard of professionalism while carrying out their assigned duties efficiently and courteously. In addition, the services of the City of Fredericton Police Department are available when the House is in session.

Invitations were again extended to New Brunswick university students to make application for employment as Tour Guides and Pages. These high quality programs are, in large measure, due to the outstanding young people who serve the Assembly in these programs. Some difficulty was experienced in finding students for the two-week fall sittings; however, former Pages and Tour Guides have responded to our calls and made themselves available for this period.

Security

Technological advances and security requirements in Canadian Legislatures led to the installation in 1988 of surveillance cameras in the Chamber and a monitor at the Commissionaire's control station on the ground floor of the West Block. When the House is in session, cameras located in different areas of the Chamber project sequential images - usually 5 to 7 seconds long - on the screen. A second screen can be locked in on any one of the cameras indefinitely.

The Commissionaire also monitors the House proceedings on Channel 10 television from the control station. Future security measures may include additional cameras stationed at other vantage points.

In addition, during the Legislative session, Commissionaires are stationed at the House door, ramp door, west door, the lobby, and second-floor balcony to direct parliamentarians and visitors. During the Legislative session, staff from the Police Department of the City of Fredericton are in the building at all times.

Full-time 24-hour security personnel, in the form of commissionaires, are on staff in the Legislative Complex year round.

Sergeant-at-Arms

The Sergeant-at-Arms is responsible for the safekeeping of the Mace, and the furniture and fittings of the House. The Sergeant-at-Arms, bearing the mace, escorts the Speaker and his Clerks upon their entry into and withdrawal from the Chamber. A desk is provided for the Sergeant-at-Arms on the floor and he is available at all times to enforce, if need be, the orders of the Speaker.

From August 16 through 19, 1988, the Legislative Assembly of New Brunswick hosted the Eighth Annual Meeting of the Canadian

Association of Sergeants-at-Arms. On the agenda were presentations on procedure, history of the Legislative Assembly and Legislative Library, employment of Legislative Assembly sessional staff, and drug abuse and detection in the workplace. Delegates witnessed a Changing of the Guard in front of the Assembly and an inspection by Mr. René Jalbert, Gentlemen Usher of the Black Rod, from The Senate in Ottawa.

During August 1989, the Sergeant-at-Arms, Leo F. McNulty, served an attachment in the Sergeant-at-Arms Department of the House of Commons in the course of which he acquainted himself with the machinery of the Parliament at Westminster, London, England, and studied its forms of ceremonial, security, communications and housekeeping.

Tour Guides

The Sergeant-at-Arms is responsible for the supervision of the tour guides at the Legislature.

The Legislative Assembly employed five full-time tour guides during the 1989 tourist season (June 1, 1989 - September 4, 1989). Two of the guides returned from the previous summer and three new ones were hired. All were full-time students at the University of New Brunswick.

The function of a tour guide is to greet members of the public and to provide guided tours of the Legislative Assembly Complex. All guides are bilingual and tours are conducted in both French and English. Tours are conducted every 15 minutes during the Legislature's summer hours - 9:00 a.m. through 9:00 p.m. seven days a week from June 1 through Labour Day.

As well as giving tours to visitors who walk into the building off the street, guided tours are given to specific organizations, bus tour groups or individuals who prearrange their tours for specific dates and times. Among the Legislative visitors from around the globe this past season, guides conducted tours for foreign dignitaries, ambassadors, and business people.

During the winter season, September 5 through May 30, the Legislature is open from 8:30 a.m to 4:30 p.m., Monday through Friday. Guides are also available to give tours on those days.

During the Legislative session, all group tours are arranged through the Office of the Sergeant-at-Arms. Space in the public gallery may be reserved for groups. Upon entrance to the building, visitors are greeted by a guide and provided with earphones which enable them to receive simultaneous translation of the House proceedings. After viewing the House in session, they are taken on a tour of the building and questions are answered by the guide. The taking of photographs is not permitted in the Chamber while the House is in session.

Pages

Each year the New Brunswick Legislature hires pages for a one-year period. The competition for positions usually begins in January and ten pages are chosen from the applicants. To be eligible for the page program, one must be a full-time student at a New Brunswick university, and available to work while the House is sitting (which may involve missing class time).

Duties of Pages include carrying out prescribed pre and post sitting duties; distributing documents such as bills, motions, amendments, Order and Notice Papers in the Legislative Chamber; picking up and delivering items in and outside the Chamber as directed, and providing Members with water, coffee, juice or soft drinks when requested.

Legislative Activities

RESEARCH AND PLANNING OFFICER - Diane Taylor Myles

Renovations

The present Legislative Assembly Building has been the seat and symbol of democracy in New Brunswick since 1882, when it replaced a building that had been destroyed by fire two years earlier. Not only does this historic building serve as the seat of government and as a repository for the retrieval of Legislative papers, it also functions as a popular attraction for thousands of visitors, a gallery for artifacts of historical interest, and as the headquarters for a busy office staff.

Renovations to the Assembly Chamber, a coordinated effort by the Departments of Supply and Services; Tourism, Recreation and Heritage, and the Legislative Assembly, were completed in 1988. Since originally constructed, the Chamber has been adapted to accommodate an enlarged balcony and the various Legislative traditions introduced during the past century. Although a period restoration was not undertaken, the new interior design was based on a careful study of historical records, interior photographs, paint analysis, and fragments of original carpet. The renovations also incorporated present day requirements for this public building.

The interior of the Chamber reflects the taste of the late Victorians, which was to combine divergent design influences. The frieze where the Chamber walls meet the ceiling features the Anthemion leaf motif representing the influence of ancient Greece. The mid-point border is a Greek key design found in historical photographs of the room. The wallpaper is a period reproduction from the archives of the Smithsonian Institution and reflects a late 19th century interest in things Japanese. The Chamber's formal olive-gold satin draperies and valences, woven in France of olive-gold satin, reflect the popular 1860s practice of decorating windows with heavy draperies and archways with portières. The tones of the wallpaper are repeated in the colours of the tassels, braids, fringes and tiebacks. The colour and pattern of the oriental-style carpet contrast rather than repeat those of the wall covering. Conservation on the Waterford crystal chandeliers required replacing missing prisms, rewiring, and the cleaning and lacquering of brass.

Between 1986 and 1988 extensive conservation work was also done to restore the full-sized oil portraits of King George III and Queen Charlotte. The portraits, saved from the fire that consumed Province Hall, have hung in the Chamber of the New Brunswick Legislature since 1822.

Structural repairs to exterior stonework on the northwest tower were completed and renovations commenced on the stonework over the entrance. A $402,000 contract was awarded earlier this year to renovate part of the historic building whose stonework is seriously deteriorating. The project is part of a long-term plan to restore the Legislature.

Functions

During the last two years, the Legislative Assembly has been the scene of a number of varied and interesting functions.

The Legislature hosted the 5th Canadian Presiding Officers' Conference from January 29 through February 1, 1988. Speakers and Clerks from the federal Parliament, the ten provinces, and two territories participated in workshops. The following topics were discussed: Voting Procedures (Voice Division, Recorded Division, and Casting Vote); Rules of Debate (The Sub Judice Convention, Closure and Time Allocation, Repetition, and Relevance); Disciplinary Powers (Decorum in the Chamber, Naming and Suspending Members, Expulsion of a Member by the House); Unanimous Consent; Oral Question Period; The Deputy Speaker with his/her relationship with the Executive and with Caucus(es), and the Canadian Association of Clerks-at-the-Table.

The tenth Atlantic Provinces Parliamentary Conference was held at the New Brunswick Legislature on June 17 and 18, 1988. During the business session, delegates participated in discussions relating to the use of television in legislatures, new member orientation programs, conflict of interest legislation, and parliamentary procedure.

In July, the Third Canadian Ombudsman Staff Workshop was held in the Legislative Council Chamber. In September, New Brunswick's Standing Committee on the Ombudsman met with members of the Standing Committee on the Ombudsman from the province of Ontario.

On December 6, 1988 and again on December 4, 1989, several hundred people braved freezing temperatures to witness the provincial Christmas Tree Lighting Ceremony. Known as **Lights Across Canada,** the ceremony is a coordinated effort by the provinces and territories to symbolize national unity. Hon. Frank Branch, Speaker of the House, served as master of ceremonies as New Brunswick joined the rest of the Dominion in provincial Christmas tree lighting ceremonies.

The Legislature participated in the city's second annual First Night celebration. Accompanied by old-time fiddle music, New Year's Eve visitors drank hot cider as they toured the newly renovated historic building.

In January, 1989, the Legislative Assembly provided a historical backdrop for a day-long StoryFest. The award-winning event is a celebration of storytelling aimed at parents, children, teachers, youth group leaders, librarians, amateur storytellers and enthusiasts of local, family and oral history. StoryFest is sponsored by the Department of Extension of the University of New Brunswick.

On Wednesday, April 5, The Right Honourable Jeanne Sauvé, P.C., C.C., C.M.M., C.D., Governor General of Canada, and His Honour the Honourable Gilbert Finn, O.C., B.A., C.L.U, Lieutenant-Governor of New Brunswick, participated in a ceremony of registration of the Coat of Arms and the Flag of the Province of New Brunswick into the National Armorial of Canada. The ceremony, witnessed by Members of the Assembly and their guests, was held in the Chamber during Her Excellency's first official visit to the province.

More than 80 students from Fredericton High School took part in a model parliament held in the Legislative Chamber on April 13, 1989. It was the 30th anniversary of the high school's model parliament. The young parliamentarians made use of simultaneous interpretation facilities and sat at the members' desks during their deliberations. Elizabeth Weir, New Democratic Party Leader, acted as the Model Parliament's Governor General while U.N.B. Professor Neil MacGill acted as Speaker of the House.

Bilingual plaques honouring Lemuel Allan Wilmot, Sir Howard Douglas and Charles Fisher were added to the cairn on the grounds of the Legislative Assembly Complex by the Canadian Parks Service in May of 1989.

On May 24, Mrs. Doreen Jellinek, Provincial President of the Imperial Order of the Daughters of the Empire, planted a red oak tree on the lawn of the Legislative Assembly replacing the stately old oak which was toppled last year in a storm. To commemorate the occasion, His Honour the Honourable Lieutenant-Governor Gilbert Finn, O.C., B.A., C.L.U., unveiled a new plaque. The original tree had been planted in observance of Empire Day in 1900 by Mrs. John Black, first Provincial President. Because of its beauty and historical significance, the Canadian Forestry Association of New Brunswick chose the original as one of **The Great Trees of New Brunswick.**

On Tuesday, May 30, as part of an exchange with New Brunswick during New England / Eastern Canada Acid Rain Awareness week, the Director of Environmental Management for the State of Rhode Island, Mr. Robert L. Bendick, addressed the Legislative Administration Committee in the Council Chamber.

From June 6 through June 9, the Fredericton Branch of the Royal Canadian Legion hosted a display sponsored by the Commonwealth War Graves Commission in the lobby of the New Brunswick Legislative Assembly. Part of Diamond Jubilee festivities

for the Fredericton Branch, the display included photographs of gravesites and memorials honouring Canadian service personnel who died in the First, Second and Korean Wars. At the same time, the case displaying the Books of Remembrance listing the names of Canadians who lost their lives in the Boer War, World War I, World War II and the Korean Conflict was placed in the lobby.

On June 15, four Members of the Legislative Assembly were installed as Members of the Executive Council of the province of New Brunswick. Hon. Jane Barry was named Minister of State for Childhood Services; Hon. Denis Losier, Minister of Fisheries and Aquaculture; Hon. Edmond Blanchard, Minister of State for Mines, and Hon. Hubert Seamans, Minister of Municipal Affairs.

On September 18, Hon. Frank Branch, Speaker of the House, welcomed five visiting Members of Parliament from France to the New Brunswick Legislature. Before taking the guided tour of the Legislative Assembly building, the parliamentarians heard presentations describing the Legislative process in New Brunswick, the role of the Journal of Debates (Hansard), and the Debates Translation process in a bilingual Legislature.

On two occasions during 1989, the Legislative Council Chamber was the scene of citizenship court ceremonies as children and adults from more than a dozen countries were sworn in as new Canadian citizens.

Special Visitors to the Legislative Assembly

Date	Special Visitor / Delegation
March 15, 1989	Delegation from China's Federation for the Disabled
April 5, 1989	Her Excellency, The Right Honourable Jeanne Sauvé, Governor General of Canada
May 9, 1989	S.E.M. Amadou Traoré, Ambassador of the Ivory Coast and his wife M^{me} Woldé-Michael-Workness Traoré M. André Vannérum, Honorary Consul, Ivory Coast
June 28, 1989	His Excellency Ola Ullsten, Ambassador of Sweden
August 24, 1989	His Excellency, Hiroshi Kitamura Ambassador of Japan
September 18, 1989	Parliamentarians, Assemblée nationale, Paris, France. M. Jean-Pierre Delalande, Député M. Jean-Paul Bachy, Député M. Jean Besson, Député M^{me} Christine Boutin, Deputée M. Denis Jacquat, Deputé M. Didier Mathus, Deputé
September 19, 1989	His Excellency Edward Ney, Ambassador of the United States of America

Office of Government Members

DIRECTOR - Léopold Mallet

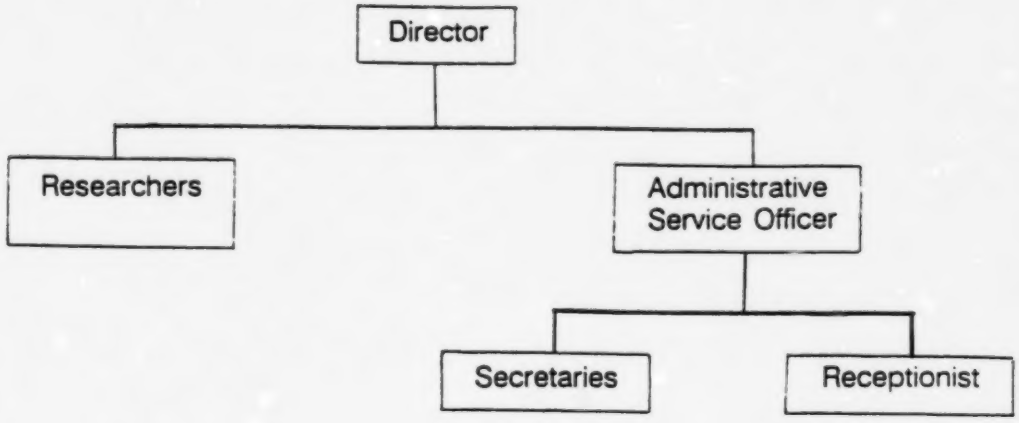

Director
- Management
- Planning
- Budgeting
- Hiring & Training
- Staff Evaluation
- Research

Researchers
- Speech Preparation
- Private Bill Preparation
- Correspondence
- News Clippings
- Government Information
- Research

Administrative Service Officer
- Training
- Office Management
- Supplies
- Document Control
- Schedule

Secretaries
- Clerical Support Services to MLAs & Staff
- Filing
- Document Control
- Telephone Calls
- General Office Duties

Receptionist
- Taking Incoming Calls
- Taking Messages
- Receiving Visitors

Activités législatives

Assemblée législative du Nouveau–Brunswick

1989

CNB 900

THE CLERK OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY
Legislative Assembly Building
P.O. Box 6000
FREDERICTON, NEW BRUNSWICK
E3B 5H1

LE GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
Édifice de l'Assemblée législative
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

le 31 décembre 1989

Comité permanent d'administration de l'Assemblée législative
L'honorable Frank Branch, président de la Chambre et du comité
Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de présenter le premier rapport sur les activités législatives pour l'année se terminant le 31 décembre 1989.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le greffier de l'Assemblée législative,

David L.E. Peterson

Activités législatives

Assemblée législative du

Nouveau-Brunswick

Établi pour le Comité permanent d'administration
de l'Assemblée législative
L'honorable Frank Branch, président

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

1989

Table des matières

Aperçu 1

Bureau de l'Assemblée législative 2

Bureau du greffier 3

Description des fonctions 4
- Procedure, comites et services juridiques 5
- Comités 5
- Audiences publiques plus vastes de nouveaux comités législatifs 6
- Séance d'automne 1988 7
- Procédure et services juridiques 7
- Intersession 8
- Session de 1989 8
- Nouvelles dispositions réglementaires 8
- Questions écrites des partis politiques enregistrés 8
- Audiences publiques des comités législatifs 9
- Séance d'automne 1989 10
- Rapports de comités 10
- Budget de capital 10
- Mesures législatives 10
- Autres questions 11
- Journaux de l'Assemblée législative 11

Statistiques sur la Chambre 12

Statistiques comparatives sur la Chambre 13

Bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick 14
- Introduction 14
- Faits saillants 14
- Services techniques 15
- Service de référence 15
- Service des publications gouvernementales 15
- Service de recherche de l'Assemblée législative 16
- Expansion des collections 16
- Perfectionnement professionnel 16

Bureau du Journal des débats (hansard) 18

Traduction des débats 19
- Mandat 19
- Chambre 19
- Députés 19
- Comités 20
- Bureau de l'Assemblée législative 20
- Activités de Traduction de débats 20
- Perfectionnement professionnel 20

Table des matières (suite)

Services administratifs 21

Comptabilité générale et personnel 21

Statistiques sur le personnel 22

Tableau des prévisions par poste
Bureau de l'Assemblée législative 23

Services de protocole et d'accueil 24
Sécurité 24
Sergent d'armes 24
Guides touristiques 25
Pages 25

Activités de l'Assemblée législative 26
Rénovation 26
Cérémonies 26

Visite de personnages à l'Assemblée législative 29

Bureau des députés du gouvernement 30

Aperçu

David L.E. Peterson, greffier

La deuxième session de la 51e législature ouvre le 14 mars 1989 et se poursuit pendant 46 jours jusqu'à la prorogation, le 3 novembre 1989. En 1988, la première session de la 51e législature dure 39 jours, et, même si le nombre de jours de séance est moindre que pendant la 50e législature, le nombre d'heures de séance de la Chambre est considérablement plus élevé. En 1989, la deuxième session dure 46 jours, mais, encore une fois, le nombre d'heures est plus élevé. La situation est principalement due à une modification du Règlement, le 24 mars 1988, voulant que la Chambre siège à 8 h 30 le mercredi, jeudi et vendredi. De plus, la pratique de renvoyer les prévisions budgétaires et les projets de loi l'après-midi à un comité permanent pour examen par les partis politiques enregistrés contribue à allonger les heures de séances. Un troisième facteur contribuant à allonger les heures de séance est une autre modification apportée au Règlement le 22 mars 1989 pour permettre une période de questions quotidienne de 30 minutes pour les partis politiques enregistrés.

En juin 1986, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick établit neuf comités permanents. Au cours de la première session de la 51e législature, trois autres comités sont constitués : le Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987, le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale et le Comité spécial d'élaboration de la politique économique.

En 1987, le nombre de jours où des comités se réunissent est 66. En 1988, le nombre passe à 98. Au cours de 1989, il y a 140 jours de séance de comités législatifs, ce qui est manifestement un record des temps modernes.

Le nombre de rubans enregistrés pendant un jour de séance moyen d'un comité illustre le mieux la charge de travail de notre système de comités. Le nombre moyen de rubans de comités est 16 par jour en 1987, contre 31 par jour en 1988, soit une augmentation de 94 %.

En 1989, 55 rubans sont enregistrés en moyenne par jour de séance de nos comités, soit une augmentation de 139 %.

Conformément à la politique globale de restriction appliquée au palier exécutif du gouvernement, le palier législatif a non seulement atteint son objectif de 2 % relativement à la réduction du budget, mais l'a dépassé.

Conformément à notre objectif de mieux faire connaître l'Assemblée législative au public, nous avons participé à de nombreux colloques, rédigé des articles pour des revues parlementaires, donné des entrevues à la télévision publique et continué de préparer des documents éducatifs pour diffusion publique.

Le service de télévision de l'Assemblée législative a été très favorablement accueilli par les députés, le personnel et les médias; les débats sont maintenant diffusés en direct dans la capitale. Les contribuables peuvent être assurés que le Nouveau-Brunswick a le service de télévision législatif le moins cher du Commonwealth tout en offrant un produit de qualité exceptionnelle.

Bureau de l'Assemblée législative

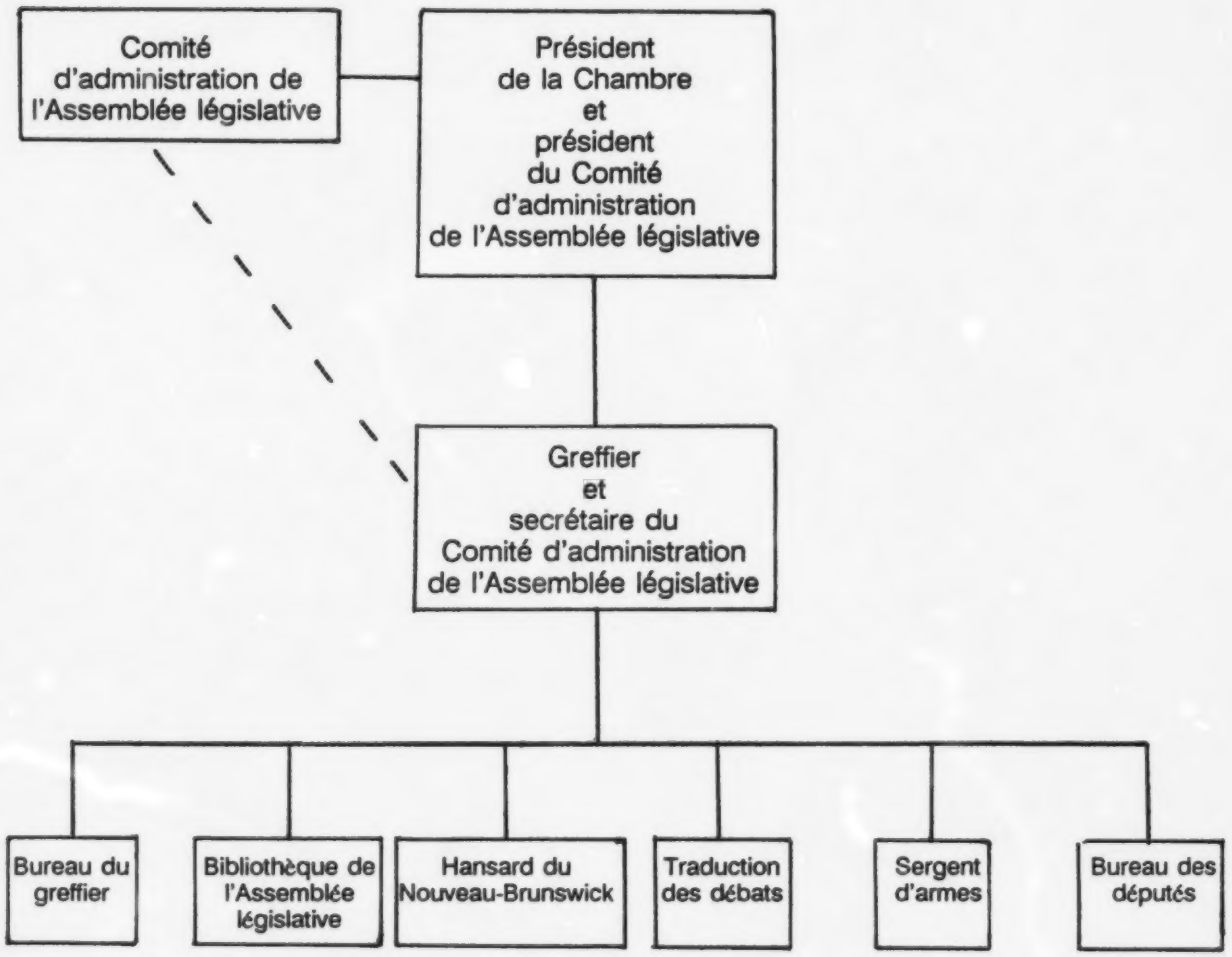

Bureau du greffier

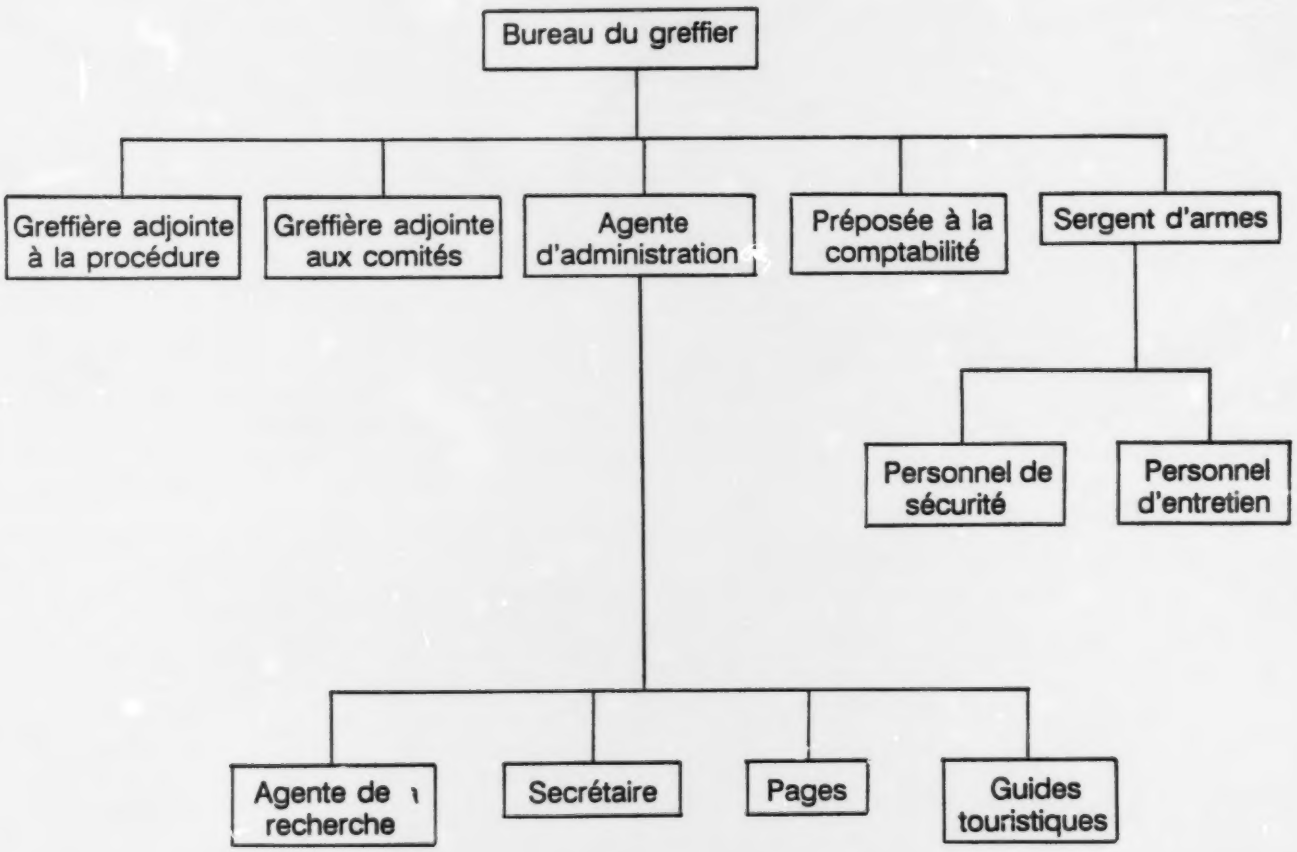

Description des fonctions

1. GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

   - Conseille et aide le président de la Chambre et les députés quant aux questions de procédure et d'administration.
   - Dirige le Bureau de l'Assemblée législative.

2. JOURNAL ET FEUILLETON
   Greffière adjointe à la procédure

   - Prépare le Journal et le Feuilleton et tient les archives officielles permanentes de l'Assemblée législative.
   - En l'absence du greffier, conseille et aide le président de la Chambre et les députés quant aux questions de procédure.

3. DIRECTION DES COMITÉS
   Greffière adjointe aux comités

   - Conseille et aide les présidents et les membres des comités en matière de procédure.
   - Tient les archives des comités et dirige les services de soutien aux comités de l'Assemblée législative.

4. SERVICES ADMINISTRATIFS
   Agente d'administration

   - Assure le soutien administratif de l'Assemblée législative.
   - Dirige les programmes relatifs aux pages et aux guides touristiques.

5. SERVICES DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET AU PERSONNEL
   Préposée à la comptabilité

   - Assure à l'Assemblée législative les services de gestion des finances et des ressources humaines.

6. SERVICES DE PROTOCOLE ET D'ACCUEIL
   Sergent d'armes

   - Assure les services de sécurité à l'Assemblée législative.
   - Assure les services de pages et de messagers pendant les séances de l'Assemblée législative.
   - Assure les services de guides touristiques à l'Assemblée législative.

Procédure, comités et services juridiques

JOURNAUX ET FEUILLETON

Loredana Catalli Sonier, greffière adjointe à la procédure

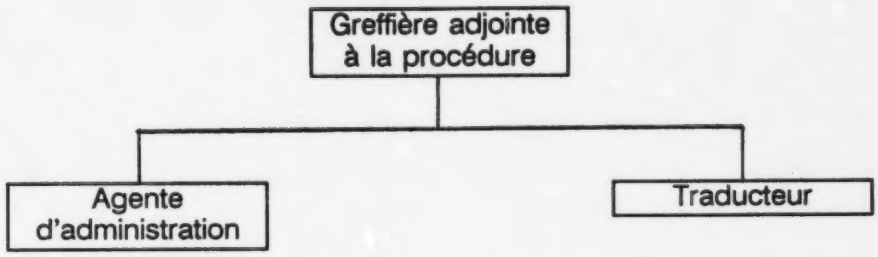

1988

Le 22 mars 1988, le lieutenant-gouverneur Gilbert Finn, O.C., B.A., A.-V.A., prononce son premier discours du trône et ouvre la première session de la 51e législature; les 58 sièges sont occupés par des députés du Parti libéral.

La situation unique qui prévaut à l'Assemblée législative a profondément influé sur le fonctionnement de la Chambre pendant les deux dernières années. Le changement le plus important est le recours accru au système des comités et l'augmentation de la charge de travail qui en a découlé; il y a également d'autres changements à la procédure établie.

Comme il était à prévoir après des élections générales, le personnel de l'Assemblée législative a été fort occupé par l'accueil des nouveaux députés et par la préparation du nouveau Règlement, d'un guide de procédure et d'un nouveau *Guide des députés*.

La rénovation de la Chambre, commencée en 1984, a été terminée à temps pour l'ouverture de la première session de la 51e législature.

Comités

La séance du printemps 1988, d'une durée de 30 jours, donne lieu à l'étude de plus de 60 mesures législatives. Un nombre sans précédent de projets de loi (onze) sont après la deuxième lecture renvoyés au Comité permanent de modification des lois pour un examen plus détaillé et pour l'apport public. Les nouveaux comités spéciaux sont saisis de cinq documents de travail importants. Le Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987 est chargé de recevoir l'apport public de particuliers et de groupes résidant au Nouveau-Brunswick ainsi que, si le comité le juge opportun, de personnes de l'extérieur du Nouveau-Brunswick ayant des connaissances spécialisées.

Le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale et le Comité spécial d'élaboration de la politique économique sont constitués pour examiner les questions dont ils sont saisis par la Chambre, faire enquête sur ces questions et formuler des recommandations à leur égard.

Le 18 mai 1988, la séance du printemps est ajournée au 22 novembre 1988; il s'agit de la troisième session ajournée à une séance d'automne depuis 17 ans.

Audiences publiques plus vastes de nouveaux comités législatifs

Pendant les six mois du congé d'été, les comités jouent un rôle législatif important.

En quatre jours d'audiences publiques, le Comité permanent de modification des lois entend 60 exposés et reçoit 85 mémoires sur huit projets de lois qui lui ont été renvoyés précédemment.

Le Comité spécial d'élaboration de la politique économique tient des audiences publiques en septembre à Fredericton, à Shippagan et à Saint Andrews. Le comité entend 19 exposés et reçoit 17 mémoires ayant trait aux projets de loi 36 (Loi modifiant la Loi sur l'aménagement agricole), 51 (Loi sur la stabilisation des prix des produits agricoles) et 63 (Loi sur l'aquaculture) ainsi qu'au document *Régime d'épargne-actions -- "Rapport d'examen du projet"*. En novembre, le comité entend 15 exposés et reçoit 19 mémoires sur le document de travail *Routes adéquates : essentielles au développement économique régional.*

Le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale tient des audiences publiques à l'automne 1988. Pour faciliter l'intervention du public, le comité est divisé en deux sous-comités. Le premier, chargé de recevoir l'apport du public quant au *Document de travail sur les services d'ambulance*, au rapport d'experts-conseils intitulé *Étude des services d'ambulance au Nouveau-Brunswick* et au *Livre Vert : Modifications proposées à la Loi sur les Services à la Famille*, tient des réunions publiques à la Chambre du Conseil législatif les 11, 12, 18 et 19 octobre. En tout, 48 mémoires sont reçus et 39 groupes ou particuliers présentent des exposés et comparaissent devant le comité.

Le second sous-comité sur la politique sociale, chargé de recevoir l'apport du public quant aux documents de travail *Loi sur le conditionnement des boissons au Nouveau-Brunswick* et *Gestion des eaux et Loi sur la protection des eaux*, tient des réunions publiques à Fredericton les 22 et 23 septembre et les 13 et 14 octobre 1988. En tout, 53 mémoires sont reçus et 45 organismes, compagnies ou particuliers présentent des exposés et comparaissent devant le comité.

Le Comité permanent de l'ombudsman se réunit le 3 juin 1988 pour discuter de propositions pertinentes, de l'accueil des nouveaux membres et du rôle de l'ombudsman. Le 7 septembre 1988, le comité rencontre l'ombudsman, M. Joseph E. Bérubé, et les fonctionnaires de son bureau pour discuter sur le rôle de l'ombudsman et sur son bureau. Le 28 septembre 1988, l'ombudsman et les membres du comité rencontrent les membres du Comité permanent de l'ombudsman de l'Ontario.

Le Comité permanent des corporations de la Couronne analyse les rapports annuels et les états financiers de diverses corporations de la Couronne au cours d'audiences tenues les 20 et 21 septembre 1988.

Séance d'automne 1988

Après un programme chargé d'audiences de comités, l'Assemblée législative reprend ses travaux le 22 novembre 1988 mais est ajournée de nouveau au 29 novembre.

Une élection partielle tenue le 14 novembre dans la circonscription électorale de Tracadie a pour résultat l'élection de M. Denis Losier, ce qui maintient la composition exclusivement libérale de la Chambre.

La Chambre reprend ses travaux le 29 novembre au milieu d'une activité débordante. Le Comité permanent de modification des lois et le Comité permanent de l'ombudsman font rapport à la Chambre, ainsi que le Comité spécial d'élaboration de la politique économique. De plus, le Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987 et le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale déposent des rapports provisoires.

Pendant les huit jours de la séance d'automne, 25 projets de loi sont déposés; 6 sont des projets de loi d'intérêt privé. La Chambre suspend le paragraphe 73(1) du Règlement afin de permettre le dépôt de projets de loi après la date limite du 31 mai.

Le 1er décembre 1988, le gouvernement présente son budget de capital pour 1989-1990, remplissant l'engagement électoral de présenter le budget de capital de la province bien avant le début de l'année financière; pour la première fois, une partie du budget de l'année suivante est déposée pendant une séance d'automne.

Procédure et services juridiques

Étant donné que des représentants d'autres partis politiques n'ont pas été élus à l'Assemblée législative et ne peuvent prendre place que dans les tribunes, le gouvernement a appuyé un programme visant à rendre le processus législatif plus ouvert et plus accessible au grand public.

La Chambre a ajourné une journée à la suite du discours du trône et du discours du budget pour permettre aux vues des partis politiques enregistrés d'être plus largement diffusées dans les médias.

Au cours de la session de 1988, des modifications sont apportées à la procédure de l'Assemblée législative, composée exclusivement de députés libéraux, relativement au fonctionnement du Comité de modification des lois, du Comité des comptes publics, du Comité plénier (mesures législatives) et du Comité des subsides (prévisions budgétaires des ministères) pour permettre des déclarations de l'opposition.

Les projets de loi d'ordre administratif sont étudiés en Comité plénier et adoptés assez rapidement, tandis que les projets de loi de plus grand intérêt public sont renvoyés à des comités de l'Assemblée législative pour permettre l'apport du public, de groupes d'intérêts spéciaux et des partis de l'opposition.

Les prévisions budgétaires des ministères sont couramment renvoyées au Comité permanent des prévisions budgétaires, tandis que les mesures législatives importantes sont couramment renvoyées au Comité permanent de modification des lois; des représentants des partis politiques reconnus y comparaissent comme témoins pour commenter les politiques et l'orientation du gouvernement.

Après examen ministère par ministère en Comité des subsides, les prévisions budgétaires sont renvoyées au Comité permanent des prévisions budgétaires, où les représentants des partis d'opposition sans membres élus peuvent faire des déclarations ou exprimer leurs préoccupations. Ensuite, le Comité des subsides est de nouveau saisi des prévisions budgétaires jusqu'à la clôture de leur étude.

Il est permis aux partis politiques enregistrés de participer aux audiences du Comité des comptes publics par voie d'exposés devant le comité ou d'interpellations écrites. Les représentants des partis politiques enregistrés peuvent prendre des notes à l'Assemblée législative et profiter de sièges habituellement occupés dans la tribune des journalistes.

Des représentants des partis politiques enregistrés sont maintenant nommés membres d'office sans droit de vote du Comité permanent d'administration de l'Assemblée législative, ce qui leur permet de siéger au comité chargé de l'administration générale de l'Assemblée législative.

Pour améliorer l'efficacité du processus législatif, le gouvernement charge les 36 simples députés de dossiers précis; la fonction d'animateur et d'animatrice est ainsi établie pour l'étude des prévisions budgétaires des ministères et pour l'étude de mesures législatives en Comité plénier.

Grâce à de telles modifications à la procédure établie par l'usage, les partis politiques enregistrés et le public ont l'occasion de présenter leurs opinions sur diverses questions législatives avant que des décisions définitives soient prises. Après la prorogation du 8 décembre 1988, le gouvernement assouplit encore plus les règles de façon à permettre aux représentants des partis de l'opposition de poser directement, au Comité des comptes publics, des questions aux représentants des ministères.

Intersession

Cinq comités permanents et trois comités spéciaux ont été autorisés à siéger après la prorogation. Au cours de sept jours d'audiences tenues en janvier, le Comité permanent des comptes publics a examiné les dépenses des ministères pour l'année financière terminée le 31 mars 1988.

Le Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987 a tenu huit jours d'audiences publiques en janvier et février et a reçu près de 200 mémoires provenant de groupes et de particuliers.

Les deux sous-comités du Comité spécial d'élaboration de la politique sociale ont continué à se réunir pendant l'intersession en vue de préparer des rapports définitifs.

Session de 1989

Le mardi 14 mars 1989 voit l'ouverture de la deuxième session de la 51e législature du Nouveau-Brunswick. Au cours des 38 jours de la séance printanière de la 51e législature, la Chambre, composée entièrement de députés libéraux, modifie le Règlement pour permettre un apport plus grand des partis politiques enregistrés, adopte 51 projets de loi ainsi que des rapports approfondis de comités, qui font suite à de vastes audiences publiques, reçoit de nombreux documents, y compris une stratégie de développement économique global, et voit le premier ministre Frank McKenna nommer au Cabinet quatre simples députés.

Nouvelles dispositions réglementaires

Par suite de modifications au Règlement, la Chambre siège de 14 h 30 à 18 heures le mardi et de 8 h 30 à 18 heures le mercredi, le jeudi et le vendredi; les heures de séance en soirée, de 20 heures à 23 heures, sont inchangées. L'ouverture plus tôt des jours de séance avait été adoptée provisoirement à la session de 1988.

Par suite de changements aux articles du Règlement relatifs aux affaires courantes, une période de dix minutes pour les déclarations de députés suit maintenant les déclarations de ministres. Un député autre qu'un ministre de la Couronne peut faire une déclaration pendant au plus une minute et demie. Il s'agit d'un moyen pour les députés de faire valoir les préoccupations des gens de leurs circonscriptions et de les verser au compte rendu public.

Les dispositions relatives aux projets de loi d'intérêt privé ont été modifiées pour qu'elles soient conformes à l'obligation constitutionnelle qu'a l'Assemblée législative d'adopter des lois dans les deux langues officielles. Pour que soit adopté un projet de loi d'intérêt privé visant à modifier une loi édictée dans une seule langue officielle, il faut maintenant un nouveau texte complet, dans les deux langues officielles, de la loi visée.

Questions écrites des partis politiques enregistrés

Dans le but de respecter son engagement à rendre le processus législatif plus démocratique et plus ouvert, l'Assemblée législative entièrement libérale a modifié ses règles de façon à permettre aux partis politiques enregistrés de soumettre des questions écrites auxquelles les ministres répondent après la période de questions habituelle. La durée prévue de la période de questions écrites est de 30 minutes.

Soumises au greffier par des représentants désignés de partis politiques enregistrés définis par la Loi électorale, les questions écrites visent à obtenir des ministres de la Couronne des renseignements sur des affaires publiques ou sur toute autre question administrative relevant de leur compétence. Le greffier examine les questions reçues, lesquelles doivent être cohérentes, concises et conformes au Règlement et aux usages de la Chambre. Pendant la nouvelle période de questions, le greffier indique à la Chambre les questions soumises, les partis politiques d'où elles émanent et les ministres à qui elles s'adressent, puis donne lecture de ces questions. Les ministres répondent oralement, sans avoir pris

connaissance des questions au préalable.

Les partis politiques enregistrés ont profité des changements provisoires apportés au Règlement; par l'intermédiaire du président de la Chambre, le greffier et la greffière adjointe ont posé 249 questions soumises par écrit par le Parti progressiste-conservateur, ainsi que 236 présentées par le Nouveau Parti démocratique. D'autres changements provisoires apportés au Règlement portent sur la présentation d'invités et les messages de félicitations, qui suivent la prière.

Les partis politiques enregistrés peuvent maintenant conseiller au gouvernement de renvoyer certaines mesures législatives au Comité permanent de modification des lois ou à d'autres comités en vue de la tenue d'audiences publiques, mais le gouvernement se réserve le droit de prendre la décision définitive.

L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick n'a aucune opposition élue ou officielle. Des 7 motions exigeant un avis, 2 portaient sur les réductions de service de Via Rail, 1 avait trait à l'approbation de la politique budgétaire, tandis que les 4 autres étaient des motions d'adoption de rapports de comités. Vu l'absence d'opposition, il n'y a eu en 1988 qu'une seule motion portant dépôt de document; en 1989, aucune motion du genre n'a été présentée. Par contraste, de 1983 à 1987, le nombre moyen de motions exigeant un avis pendant une session de l'Assemblée législative s'élevait à 98.

Audiences publiques des comités législatifs

Quoique le nombre de motions qui exigent un avis connaisse une baisse radicale, la participation aux comités de l'Assemblée législative, par contre, augmente de façon spectaculaire. Depuis 1988, les comités spéciaux et permanents ont reçu des mémoires sur des questions diverses, notamment la Loi sur l'assainissement de l'eau, des mesures législatives sur le conditionnement des boissons, des modifications à la Loi sur les services à la famille, l'Accord constitutionnel de 1987, les réductions du service de VIA Rail, la question des routes adéquates, le régime d'épargne-actions, les services d'ambulance, la Loi sur l'aquaculture et les projets majeurs dans l'industrie de la construction. Les comités ont siégé 66 fois en 1987 et 98 fois en 1988· en 1989, ils ont 140 jours de séance.

Le rapport sur l'examen des services d'ambulance par le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale, auquel deux jours d'audiences publiques ont été consacrés, est déposé le 16 mai par la D^re^ Marilyn Trenholme, députée et présidente du comité.

Le 19 mai, après avoir tenu deux jours d'audiences publiques, le même comité dépose le rapport définitif sur son examen des modifications envisagées à la Loi sur les services à la famille.

Le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale, présidé par M. Paul Duffie, député de Grand-Sault, et chargé d'étudier le document de travail intitulé *Gestion des eaux et Loi sur la protection des eaux*, tient des audiences publiques à Fredericton pendant quatre jours et dépose son rapport définitif le 4 mai. Par la suite, l'honorable Vaughn Blaney, ministre de l'Environnement, dépose le 17 mai le projet de loi 51, Loi sur l'assainissement de l'eau.

Au cours de la session de 1989, le Comité spécial d'élaboration de la politique économique recueille les commentaires du public relativement au document de travail intitulé *Conventions concernant les projets majeurs de l'industrie de la construction.* Plusieurs semaines après que M. Camille Thériault, député de Kent-Sud et président du comité, dépose le rapport définitif du comité, l'honorable Michael McKee, ministre du Travail, dépose le projet de loi 46, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles, conçu pour faciliter les négociations collectives et pour améliorer les relations de travail concernant les projets de construction majeurs.

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé s'est réuni à trois reprises depuis mars pour examiner huit projets de loi d'intérêt privé. Trois rapports de comité ont ensuite été présentés à l'Assemblée législative. Des huit projets de loi d'intérêt privé examinés, un seul n'est pas recommandé à la Chambre. Le nombre de demandes d'adoption de projets de loi d'intérêt privé diminue tant en 1988 qu'en 1989; elles s'élèvent à 8 la première année et à 6 la deuxième. Par contraste, 13 demandes sont reçues en 1986 et 12 en 1987. La moyenne pour les dix dernières années est

demeurée relativement stable et atteint 10 demandes par année.

Aucun projet de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire n'est déposé en 1988 et en 1989. Par contraste, 3 projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire sont déposés pendant la session de 1986 et 13 le sont en 1987. Les projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire sont habituellement déposés par des députés de l'opposition.

Les documents intitulés *Groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la confidentialité concernant la séropositivité à l'égard du VIH, novembre 1988, Rapport du Comité consultatif* [francophone] *sur l'intégration scolaire* et *Rapport du Comité d'étude de l'intégration : Groupe de travail anglophone* sont renvoyés au Comité spécial d'élaboration de la politique sociale.

Le document *La Société d'information géographique : "Document de travail"* est renvoyé au Comité spécial d'élaboration de la politique économique pour faire l'objet des interventions du public au cours d'audiences prévues pour le 10 octobre. Le *Document de travail : Législation concernant les conflits d'intérêt dans les municipalités* et un autre document intitulé *Consolidation des associations de pêcheurs côtiers* sont renvoyés au Comité de modification des lois pour faire l'objet des interventions du public.

Le 19 mai, après avoir siégé 38 jours, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick ajourne au 12 décembre.

Séance d'automne 1989

Après un ajournement de quatre mois et demi, l'Assemblée législative reprend ses travaux le 24 octobre 1989.

Au cours du congé d'été, les comités législatifs ont un calendrier chargé. Le Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987 et le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale (Comité de la politique sociale), chargé d'examiner la Loi sur le conditionnement des boissons au Nouveau-Brunswick, continuent de se réunir pour préparer leurs rapports définitifs.

En octobre, le Comité spécial d'élaboration de la politique économique (Comité de la politique économique) tient des audiences publiques relativement au document gouvernemental intitulé *La Société d'information géographique : "Document de travail"*.

Un sous-comité du Comité de la politique sociale, chargé d'étudier les questions soulevées par l'intégration scolaire, tient pendant cinq semaines des audiences publiques dans l'ensemble de la province.

Rapports de comités

Au cours de la première semaine de la séance d'automne, l'Assemblée législative se concentre surtout sur le rapport tant attendu du Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987, présenté à la Chambre par les coprésidents du comité, MM. Robert Simpson et Bernard Thériault, députés.

Le Comité de la politique sociale, présidé par M. Paul Duffie, député, présente aussi à la Chambre le rapport définitif du comité sur le document gouvernemental intitulé *Document de travail -- Loi sur le conditionnement des boissons au Nouveau-Brunswick*. Deux autres rapports de comité sont présentés au cours de la deuxième et dernière semaine de la séance d'automne.

Le Comité de la politique économique, présidé par M. Robert Simpson, député, fait rapport à la Chambre sur le document gouvernemental intitulé *La Société d'information géographique : "Document de travail"*. Le Comité de la politique sociale, chargé d'examiner l'intégration scolaire, présente un rapport provisoire à la Chambre le 31 octobre 1989. Il est prévu que le rapport définitif du comité sera présenté au cours de la session de 1990.

Budget de capital

Le 26 octobre, l'honorable Allan Maher, ministre des Finances, présente le budget de capital de son gouvernement pour 1990-1991, ce qui s'inscrit dans l'usage établi en 1988, selon lequel le budget de capital est présenté à l'automne, plusieurs mois avant le début de la nouvelle année financière.

Mesures législatives

En tout, 23 projets de loi sont adoptés pendant les deux semaines de la séance

d'automne, portant à 74 le nombre total des projets de loi adoptés pendant la session de 1989.

Au nombre des projets de loi d'intérêt privé adoptés figure la Loi concernant la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick. La loi a pour objet de modifier le nom de la corporation et de protéger l'intérêt public en réglementant l'adhésion à la corporation et en promouvant le perfectionnement professionnel des traducteurs, traductrices, interprètes, interprètes de conférence et terminologues agréés. La loi réserve le titre "agréé" aux membres de la corporation qui répondent à certaines normes. Les clients qui font affaire avec des traducteurs, traductrices, interprètes ou terminologues agréés peuvent s'attendre à un service de qualité professionnelle. Le titre "agréé" assure un niveau minimal de qualité pour la protection du public. La loi comporte aussi des dispositions visant le traitement des plaintes portées contre des membres de la corporation. L'objectif global de la loi est de permettre à la corporation de maintenir la qualité et le niveau professionnel des services offerts par ses membres à tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Autres questions

Avant la prorogation, le ministre de la Justice, l'honorable James E. Lockyer, c.r., présente une *Proposition de Réforme du système des poursuites publiques*, qui est par la suite renvoyée pour étude au Comité permanent de modification des lois.

Le parti Confederation of Regions, récemment devenu parti politique enregistré, se joint aux deux autres partis politiques enregistrés pour présenter des questions écrites au gouvernement.

Les comités permanents et spéciaux suivants sont autorisés à siéger après la prorogation de la session :

- Comité permanent des corporations de la Couronne
- Comité permanent de l'ombudsman
- Comité permanent de la procédure
- Comité permanent des comptes publics,
- Comité spécial d'élaboration de la politique économique et
- Comité spécial d'élaboration de la politique sociale.

Il est prévu que les comités de l'Assemblée législative auront un calendrier de travail chargé pendant l'intersession. En plus des audiences du Comité des comptes publics et du Comité des corporations de la Couronne, des audiences publiques sont prévues relativement aux documents de travail suivants, renvoyés aux divers comités de l'Assemblée législative :

- *Groupe de travail fédéral/provincial/ territorial sur la confidentialité concernant la séropositivité à l'égard du VIH, novembre 1988;*
- *Consolidation des associations de pêcheurs côtiers;*
- *Document de travail : Législation concernant les conflits d'intérêt dans les municipalités.*

Après huit jours de séance, la deuxième session est prorogée le 3 novembre 1989.

Journaux de l'Assemblée législative

Il s'agit de la deuxième année que les Journaux de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick sont composés et imprimés par l'Imprimeur de la Reine. Le retard de publication des Journaux de 1988 est dû à la date tardive de la séance d'automne. Le Journal de 1989 devrait respecter l'échéance. Avec le temps, l'Assemblée législative se propose de composer elle-même les Journaux.

Étant donné que les Journaux sont les archives permanentes officielles des travaux, l'Assemblée législative envisage aussi de se servir de papier sans acide pour la prochaine publication de ses Journaux.

Période de questions orales
51e législature

	Première session (1988)			*Deuxième session (1989)*		
Parti	Questions	Suppl.	Temps (min)	Questions	Suppl.	Temps (min)
Libéral	264	463	1062	419	523	1400

*Questions des partis politiques enregistrés**

	Deuxième session (1989)	
Parti	**Questions**	**(Min)**
Nouveau Parti démocratique	290	
Progressiste-conservateur	287	
Confederation of Regions**	71	
Total (temps)		760

* Début : le jour de séance 6
** Début : le jour de séance 39

Statistiques comparatives sur la Chambre

	Première session (1988)	Deuxième session (1989)
Jours de séance	38	46
Séances en soirée	-	-
Projets de loi d'initiative ministérielle		
- déposés	86	68
- sanction royale accordée	83	67
Projets de loi d'intérêt privé		
- déposés	7	7
- sanction royale accordée	6	7
Projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire	-	-
Motions ministérielles		
- total	24	10
- débattues	5	4
- adoptées	24	10
- rejetées	-	-
Motions émanant des députés		
- total	4	1
- débattues	2	1
- adoptées	2	1
- portant dépôt de documents (documents déposés, motion retirée)	2	-
Comité des subsides : jours de séance		
- Chambre	15	27
- Comité des prévisions budgétaires	10	12
Rapports annuels déposés	51	42
Pétitions	20	11

Bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Eric Swanick, bibliothécaire parlementaire

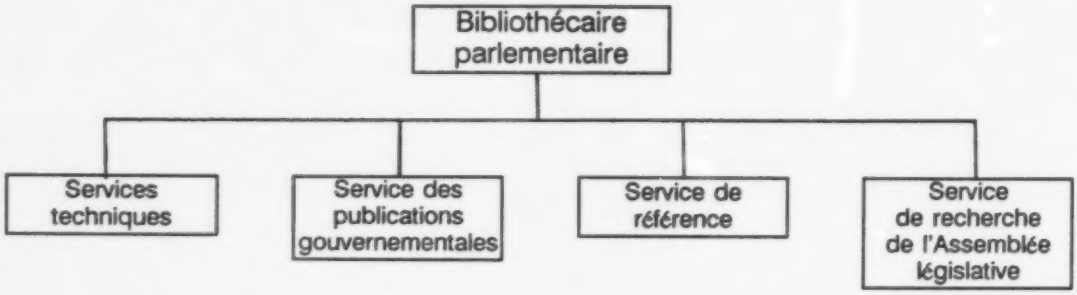

Introduction

La Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative déclare que la «bibliothèque de l'Assemblée législative est principalement destinée aux députés de l'Assemblée législative et aux personnels des ministères afin de leur permettre de mieux servir la population du Nouveau-Brunswick». Vu ses collections, la bibliothèque sert le grand public, les recherchistes et les milieux universitaires.

Faits saillants

- Le 15 août 1988, le Service de recherche de l'Assemblée législative entre en activité.
- Pendant la semaine du 11 avril, des tours ont été donnés aux députés.
- Un certain nombre d'IBM PC sont achetés et fonctionnent maintenant dans divers locaux de la bibliothèque. Des séances de formation ont eu lieu.
- Le présentoir Audubon est achevé.
- De nouvelles couvertures pour toutes les publications de la bibliothèque ont été mises au point.
- Plusieurs invités ou recherchistes distingués se servent de la bibliothèque en 1988-1989. En mai, le haut-commissaire de la Grande-Bretagne et sa femme visitent les lieux. En mai également, M. Walter Morrison examine l'exemplaire d'*American Neptune* dans le cadre de ses travaux bibliographiques. En octobre, M. Thomas French, de la University of Birmingham, vient discuter du développement de collections. Un certain nombre d'autres invités ou recherchistes ont recours aux ressources de la bibliothèque, et des remerciements figurent régulièrement dans divers ouvrages et revues.
- Une nouvelle présentation des statistiques est préparée pour mise en oeuvre en 1989.
- Les discussions quant à un système de dépôt pour les publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick se poursuivent, tandis que des discussions sur la possibilité d'utiliser du papier sans acide pour les publications gouvernementales sont entamées.

Services techniques

Au cours de l'année financière 1988-1989, 1 605 articles ont été catalogués. Une telle amélioration par rapport à l'année précédente comprend le catalogage d'un certain nombre de publications gouvernementales. Certaines publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick à caractère juridique ont été cataloguées afin d'être répertoriées dans l'*Index to Canadian Legal Literature*, auquel la bibliothèque collabore de façon régulière.

Les Services techniques ont également la charge de la conservation à la bibliothèque. La bibliothèque n'a pas reçu l'aide d'étudiants en 1988; c'est pourquoi le travail de conservation a été plus lent que les années précédentes. Une étudiante bénévole a aidé à temps partiel. La réparation des dos brisés des livres de poche s'est ajoutée aux autres tâches telles que celles relatives aux emboîtages, aux chemises rigides à pochettes et aux reliures de brochure coupées à ras.

Les Services techniques ont également terminé un inventaire de la collection du Nouveau-Brunswick, ainsi que le recensement de toute la collection de livres.

Les Services techniques continuent à prendre leur tour régulier au bureau des ouvrages de référence et à aider à la préparation d'expositions et de visites. La responsable des Services techniques effectue des interrogations en direct.

Service de référence

Plusieurs des publications de la bibliothèque relèvent du Service de référence. En 1988-1989, le bimestriel *Selected Accessions = Liste sélective d'acquisitions* et onze numéros de *Periodical Contents = Table des matières périodiques* ont été publiés. Pendant la session de l'Assemblée législative, le service a été chargé de coordonner la publication de plusieurs bibliographies.

Le Service de référence a acquis pendant l'année un ordinateur IBM PC pourvu d'un modem. Les systèmes DIALOG, QL, CAN/OLE, DOBIS, FP Online, Info Globe, Infomart et Phoenix sont maintenant accessibles en direct. La bibliothécaire de référence a suivi des stages de formation aux systèmes DIALOG, QL et DOBIS et a assisté à une démonstration du système FP Online et à une séance de mise à jour relative au système DIALOG. Une politique en matière de recherche en direct a été rédigée et diffusée.

Le service, de concert avec les Services techniques, est responsable de diverses expositions dans le hall de l'édifice de l'Assemblée législative.

Le 25 avril, M^me^ Jean Weissenhorn est entrée en fonction comme secrétaire.

Service des publications gouvernementales

La bibliothèque de l'Assemblée législative continue d'être dépositaire universel des publications du gouvernement fédéral dans les deux langues officielles, dépositaire universel des publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick et dépositaire sélectif des publications de nombreux autres gouvernements. Beaucoup d'efforts sont déployés afin d'invoquer le statut de dépositaire universel pour commander de nombreuses publications non accessibles par le système de dépositaire. Des publications fédérales des États-Unis, des publications d'État régionales, ainsi que certaines publications internationales sont acquises.

Le service a expédié 2 447 publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick à la Bibliothèque nationale du Canada et 367 documents à Micromedia. Certaines publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick ont aussi été envoyées à la bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Ontario et à la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. Le service accorde les ISBN pour les publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Des réunions ont eu lieu, et des feuilles d'information ont été distribuées pour promouvoir le service.

Le service est responsable de la publication de la liste trimestrielle et annuelle des publications gouvernementales du Nouveau-Brunswick. Pour la première fois, la liste a été publiée chaque trimestre en 1988; la compilation annuelle est sous presse.

Le service continue à répertorier les délibérations des comités de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et les mémoires présentés à ces comités. Il répertorie aussi les délibérations des comités de la Chambre des communes et du Sénat en ce qui touche les témoins du Nouveau-Brunswick.

En raison du manque d'espace, certaines publications gouvernementales sont régulièrement envoyées en entrepôt.

M. Ashley Shepard, qui a travaillé aux publications gouvernementales pendant de nombreuses années, a pris sa retraite en mars.

Service de recherche de l'Assemblée législative

Tôt en 1988, le premier ministre McKenna a annoncé l'établissement du service en ces termes :

Le personnel de recherche qui serait embauché par la Bibliothèque de l'Assemblée législative serait à la disposition des autres partis politiques enregistrés, des groupes d'intérêts et des membres du grand public qui désirent consulter le hansard, demander de l'information ou préparer de la documentation pour le système de comités de l'Assemblée législative. Les deux autres partis politiques seraient les principaux bénéficiaires du service en question

Le Service de recherche de l'Assemblée législative est officiellement entré en activité le 15 août.

Pendant la période du 15 août 1988 au 31 mars 1989, le Service de recherche de l'Assemblée législative coopère très étroitement avec trois nouveaux comités, à savoir le Comité spécial d'élaboration de la politique économique, le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale et le Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987. (Ces comités comprennent un certain nombre de sous-comités.) Le service a rédigé plus de 350 résumés de mémoires et a préparé des questions pour certains de ces comités. Il a également préparé des rapports préliminaires ou définitifs sur des sujets tels que les routes adéquates, les services d'ambulance, l'aquaculture, la loi sur le conditionnement des boissons et d'autres sujets qui traitaient d'un large éventail de questions variées et complexes.

En plus du travail à l'intention des comités, le service a préparé des questions et a fait de la recherche pour les autres partis politiques enregistrés.

Expansion des collections

Les différentes collections de la bibliothèque ont connu une croissance notable pendant l'année financière 1988-1989. La section des publications gouvernementales a obtenu plusieurs collections d'autres ministères ou organismes. La bibliothécaire chargée des publications gouvernementales a rendu visite à différents organismes fédéraux à Moncton dans le but d'obtenir plus de publications du gouvernement fédéral traitant du Nouveau-Brunswick et des provinces de l'Atlantique. Plus d'efforts ont été déployés afin d'obtenir des publications gouvernementales du Maine ainsi que des autres États de la Nouvelle-Angleterre.

La croissance et l'expansion de la collection de référence se sont poursuivies. De nombreux ouvrages de référence ont été ajoutés à la collection, notamment *Dictionary of New England Manufacturers, Maine Manufacturing Directory* et *Who Owns Whom.*

La collection du Nouveau-Brunswick continue de prendre de l'expansion. Elle a été enrichie de plusieurs acquisitions importantes, dont *Souvenir of Woodstock* (1909) et le livre de Charles Phair intitulé *Atlantic Salmon Fishing* (New York, Derrydale, 1937). Toute la documentation qui paraît sur le Nouveau-Brunswick est acquise, puis ajoutée à la collection. Plusieurs utilisateurs de la collection ont exprimé leurs remerciements au cours de l'année écoulée. Pour ce qui est de la collection du Nouveau-Brunswick, la bibliothèque a acquis des objets politiques éphémères des élections provinciales de 1987, ainsi que des candidats néo-brunswickois aux élections fédérales de 1988. La bibliothèque a aussi enrichi ses collections des bandes vidéo des sessions 1988 et 1989 de l'Assemblée législative et de celles du Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987.

La bibliothèque a fait parvenir à l'Institut canadien de microreproductions historiques 26 articles sur le Nouveau-Brunswick.

Perfectionnement professionnel

M^me^ Margaret Pacey, responsable du Service de référence, est membre du comité consultatif du programme de commis de bibliothèque de l'Université du Nouveau-Brunswick; elle a donné trois ateliers sur les prêts entre bibliothèques dans le cadre de ce programme

de bibliothèque. Elle a fait partie du comité de l'APLA sur la formation en bibliothéconomie et elle est membre du Fredericton On-Line Interest Group. Elle a assisté à une téléconférence sur la technologie CD-ROM à l'Université du Nouveau-Brunswick, à un cours sur le système MS-DOS, donné par le gouvernement provincial, et à la conférence annuelle de la Canadian Library Association.

M^me^ Claire Dionne, responsable du Service des publications gouvernementales, a enseigné la partie du cours de commis de bibliothèque relative aux publications gouvernementales au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet ainsi qu'au Centre universitaire de Moncton et la partie relative aux publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick à l'Université du Nouveau-Brunswick. M^me^ Dionne a assisté à la conférence de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, à Montréal. Elle continue de représenter le Nouveau-Brunswick au conseil d'administration à la division nationale des bibliothèques de l'Institut national canadien pour les Aveugles. Elle a participé à un comité de l'INCA et du Service des bibliothèques du Nouveau-Brunswick sur les services de bibliothèque pour les handicapés visuels.

M^me^ Jeanne Ward, bibliothécaire attachée aux Services techniques, a assisté à la conférence de l'ASTED tenue à Montréal et a suivi à Fredericton deux cours, dont l'un portait sur le système DOBIS et l'autre sur le système MS-DOS. Elle suit actuellement à l'Université du Nouveau-Brunswick des cours qui lui permettront d'obtenir un certificat en administration publique.

M^me^ Carol Sears, des Services techniques, suit des cours de français deux matinées par semaine.

M. Richard Wilbur, directeur du Service de recherche de l'Assemblée législative, a assisté au congrès biennal de l'Association des bibliothécaires parlementaires au Canada, à Ottawa, qui était aussi l'initiative du Groupe canadien d'étude des questions parlementaires. Le thème du congrès était la recherche et l'information pour les parlementaires.

Le Service de recherche de l'Assemblée législative a aussi bénéficié d'un stage d'introduction à l'emploi de l'ordinateur et de WordPerfect, stage auquel a également assisté M^me^ Claire Dionne. M. Richard Wilbur poursuit le compte rendu annuel des affaires du Nouveau-Brunswick pour la *Canadian Annual Review of Public Affairs* et pour le *Year-Book* de Collier-Macmillan. Il continue à faire un certain nombre de comptes rendus pour le *Canadian Book Review Annual*.

M^me^ Jeannelle Haché, du Service de recherche de l'Assemblée législative, a suivi un cours d'éditique.

M. Eric Swanick a participé à la réunion biennale de l'Association des bibliothécaires parlementaires au Canada. Il a reçu la bourse commémorative de l'Atlantic Provinces Library Association (APLA), dont le montant lui a permis de suivre le cours de bibliographie descriptive à la Columbia University. En juin 1988, il a prononcé devant le groupe d'intérêt sur la gestion et la constitution des collections de la Canadian Library Association une causerie qui avait pour sujet l'acquisition et la collection de documents néo-brunswickois à la bibliothèque de l'Assemblée législative. Le bibliothécaire de l'Assemblée législative a enseigné l'histoire du livre dans le cours de commis de bibliothèque et a terminé une évaluation de la collection de livres pour enfants Eileen Wallace, donnée à l'Université du Nouveau-Brunswick. Il continue son travail au comité de rédaction du *Canadian Library Journal*, au conseil de la Société bibliographique du Canada et à la présidence du comité d'attribution de la médaille de bibliographie Marie Tremaine. Il continue également de faire partie des comités de rédaction d'*Acadiensis* et d'Acadiensis Press et poursuit ses travaux bibliographiques dans *The Fiddlehead*, *Acadiensis* et *Private Press Books*. Il a publié des comptes rendus de livres dans les *Cahiers de la Société bibliographique du Canada* et dans le *Canadian Book Review Annual*.

Bureau du Journal des débats (hansard)
(au 1er avril 1989)

Phyllis A. LeBlanc, rédactrice officielle

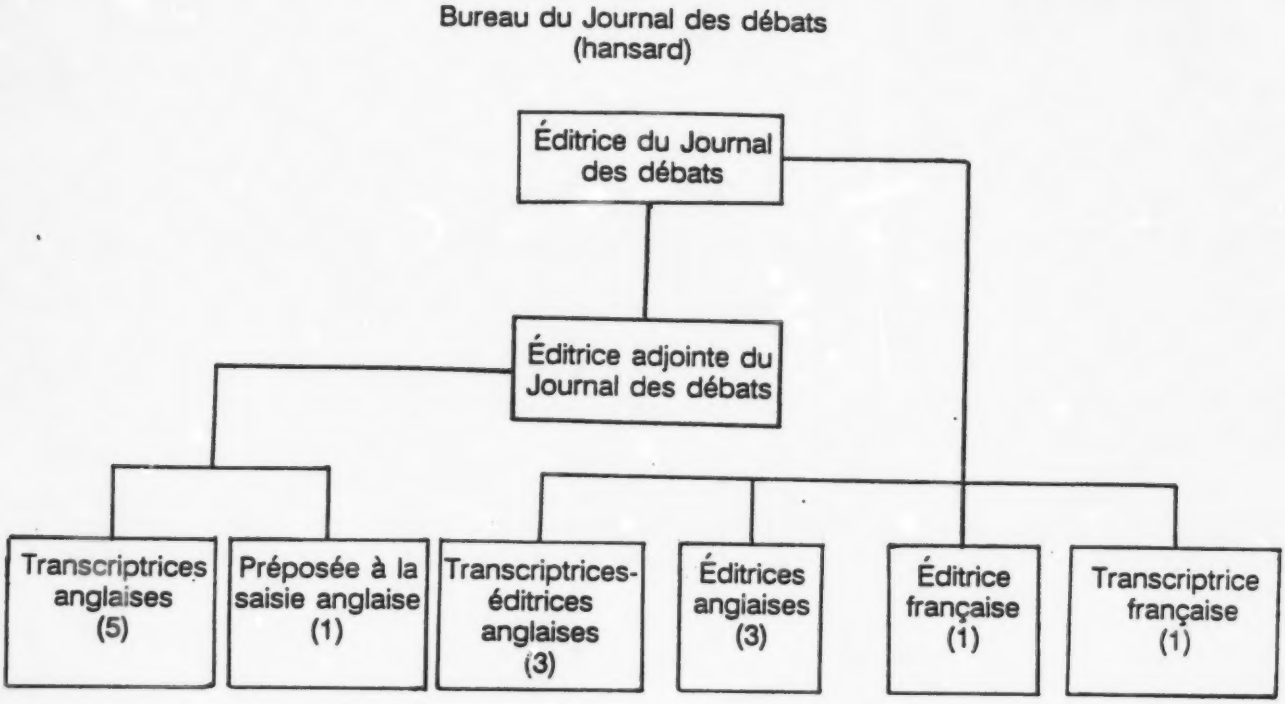

Au cours des dernières années, la quantité de travail accompli pendant les sessions est demeurée assez stable.

La charge de travail découlant des travaux des comités a augmenté considérablement. Alors que le nombre de rubans d'enregistrement des comités s'élevait à environ 400 en 1986 et en 1987, le bureau a traité 1 662 rubans en 1988, ce qui signifie une augmentation de 400 %. Le bureau a traité plus de 2 300 rubans en 1989, soit 27 % de plus que l'année précédente. Pour venir à bout de la charge de travail accrue, la responsabilité de la mise en forme et de la pagination de l'édition bilingue officielle du hansard a été transférée à l'Imprimeur de la Reine.

Le bureau a transcrit les réunions du Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987. Le travail a commencé à l'automne 1988, au moment où des constitutionnalistes ont été invités à prendre la parole devant le comité. Des demandes de transcription des audiences sur l'Accord constitutionnel sont parvenues de ministères et de particuliers partout au Canada.

Traduction des débats

Valmond LeBlanc, traducteur en chef

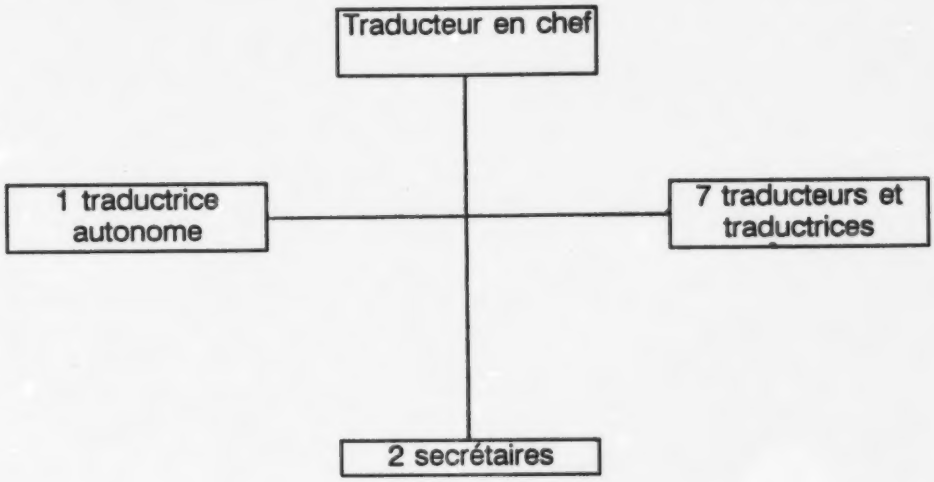

Mandat

Traduction des débats fournit des services de traduction écrite dans les deux langues officielles à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Au cours de l'année financière 1988-1989, environ 1,2 million de mots ont été traduits. Les services peuvent se répartir en quatre catégories : la Chambre, les députés, les comités et le Bureau de l'Assemblée législative.

Chambre

La Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick et la Loi constitutionnelle de 1982 exigent que les comptes rendus et les procès-verbaux de l'Assemblée législative soient publiées dans les deux langues officielles. La traduction pour la Chambre comprend le hansard, le Journal, le Feuilleton et Avis, ainsi que les avis de motion. Au cours des deux séances de la Chambre en 1988, le hansard correspond à environ 800 000 mots, soit 68 % de la charge globale de traduction.

Députés

La traduction pour le compte des députés correspond à environ 18 % de la charge globale de traduction en 1988-1989. Au cours de la session de 1988, 169 demandes de traduction sont traitées, représentant 1 650 pages. Entre autres, sont traduits le discours du trône, le discours du budget, ainsi que 90 déclarations et 79 discours prononcés à la Chambre par les ministres et les simples députés. La traduction pour le compte des ministres correspond à 75 % de la charge de travail.

Au cours des années antérieures, environ 90 % de la traduction se faisait vers le français, tandis que 10 % se faisait vers l'anglais. Pendant la session de 1988, le nombre record de députés francophones a une incidence sur la langue de traduction. Environ 29 % des députés étant francophones, la demande de traduction vers l'anglais a presque doublé, atteignant 19 %. Une formation interne a été instituée pour répondre à la demande accrue

de traduction vers l'anglais.

En septembre 1988, le mandat de Traduction des débats est élargi; il comporte désormais la traduction pendant l'intersession pour le Bureau des députés du gouvernement.

Comités

Les comités législatifs ont suscité de la traduction, ce qui est un élément nouveau. Des travaux de traduction ont été effectués pour le Comité spécial de l'Accord constitutionnel de 1987, le Comité spécial d'élaboration de la politique sociale et le Comité spécial d'élaboration de la politique économique.

Bureau de l'Assemblée législative

Des travaux liés à la procédure et à l'administration ont été effectués pour le cabinet du président, le bureau du greffier et la bibliothèque de l'Assemblée législative. Ces travaux correspondent à 5 % de la charge globale de traduction en 1988-1989. Le *Répertoire biographique des députés de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick* a été traduit.

Activités de Traduction des débats

En février 1988, le personnel a emménagé dans de nouveaux locaux dans la maison Jewett, à côté du complexe législatif.

Les demandes de la sixième édition du *Répertoire des organismes néo-brunswickois et nationaux* préparé par Traduction des débats continuent d'être reçues de la part de particuliers, d'organismes et de bibliothèques un peu partout au Canada.

Environ 8 750 interrogations de la banque terminologique fédérale sont faites pendant l'année financière. Traduction des débats se sert aussi de la banque de terminologie du Québec.

Une politique de traduction et des directives aux clients ont été préparés et diffusés, facilitant l'accès aux services et réduisant les délais de traduction. La politique de traduction de l'Assemblée législative et les directives aux clients figurent désormais dans le *Manuel d'administration* du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Perfectionnement professionnel

Deux traductrices ont suivi un cours de traduction à l'Université de Nouveau-Brunswick. Le Cours autodidactique de français écrit offert par l'Université de Montréal a été suivi par correspondance par sept traducteurs et traducdtrices. Trois membres du personnel ont adhéré à la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick; trois autre sont déjà des traducteurs agréés ou traductrices agréées.

Services administratifs

Gisèle Osborne, agente d'administration

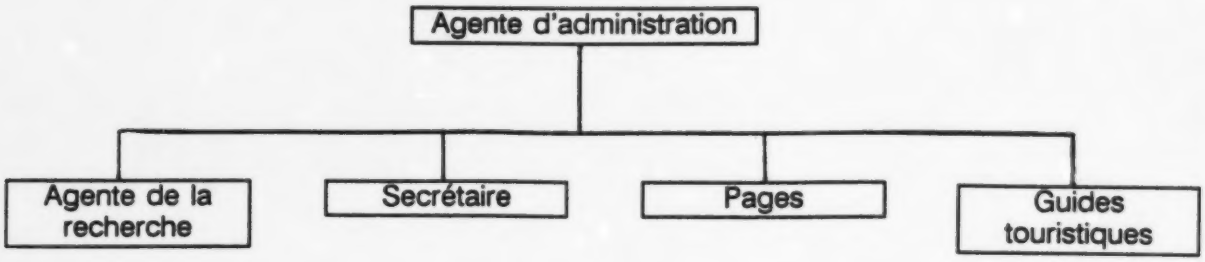

Le bureau de l'administration générale continue d'être le pilier central du Bureau de l'Assemblée législative. Le personnel dispense un excellent service à toutes les divisions du Bureau de l'Assemblée législative, aux divers comités, aux députés et au public. Malgré plusieurs vacances en 1989 au sein du personnel, le bureau a su être à la hauteur; il a produit le Journal, le Feuilleton et de nombreux rapports de comité et s'est acquitté de ses diverses fonctions administratives au bureau ainsi que d'autres responsabilités dont la liste est trop longue pour être énumérée ici.

Comptabilité générale et personnel

Jacinthe Joyce, préposée à la comptabilité

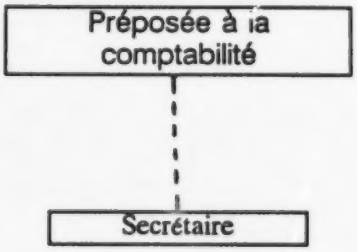

Le service de la comptabilité a participé à un programme de restrictions des dépenses à l'échelle du gouvernement et a joué son rôle avec une très grande efficacité dans les préparations du budget.

Comme d'habitude, le service de la comptabilité a participé aux préparations du budget, tant au début du printemps, lorsque le processus budgétaire est amorcé, qu'à l'été et à l'automne, lorsque les dernières prévisions sont compilées.

La préposée à la comptabilité est aussi responsable de la tenue à jour des dossiers du personnel.

Statistiques sur le personnel

EFFECTIF (au 31 mars 1989)

	Permanents	Projet	De session	À gages	TOTAL
Cabinet du président	1	0	0	0	1
Administration générale	5	0	11	6	22
Comptabilité et services au personnel	1	0	0	0	1
Sécurité	2	0	18	0	20
Bibliothèque et Service de recherche	11	0	0	0	11
Hansard	17	0	1	0	18
Programme pour les députés	7	0	3	0	10
Députés	0	58	0	0	58
Traduction des débats	11	0	0	0	11
Guides touristiques	5	0	0	0	5
TOTAL	60	58	33	6	157

Tableau des prévisions par poste
Bureau de l'Assemblée législative

CODE	DESCRIPTION	1988-1989	1989-1990 PRÉVISION
	Traitements, salaires et avantages sociaux des employés		
3430	Feuille de paye des employés de la fonction publique	1 729 303 $	1 754 800 $
3450	Feuille de paye des employés occasionnels	101 200	98 300
3600	Contributions de l'employeur	77 200	79 320
3700	Autres dépenses de l'employeur	5 907	8 880
Total partiel		**1 913 610**	**1 941 300**
	Approvisionnement et services		
4000	Publicité	7 815	2 915
4140	Droits et commissions	1 679	1 630
4190	Fret, messageries et camionnage	1 615	8 620
4360	Services de blanchissage	1 500	1 500
4490	Services de restauration	2 200	2 000
4500	Autres services	211 310	157 920
4610	Frais de poste	18 350	28 500
4630	Services informatiques	2 800	3 000
4650	Services professionnels	4 570	26 500
4700	Services d'imprimerie et de polycopie	125 165	62 000
4720	Locations	58 081	50 600
4760	Services de réparation	18 100	23 700
4860	Téléphone	86 200	106 200
4900	Dépenses de voyage	42 542	42 415
5000	Matériaux et fournitures	144 200	151 700
Total partiel		**726 127**	**669 200**
	Biens et matériel		
6000	Matériel de bureau	89 500	47 800
Total partiel		**89 500**	**47 800**
	Autres dépenses		
	Indemnités des députés	3 609 175	3 969 600
Total partiel		**3 609 175**	**3 969 600**
TOTAL DES DÉPENSES		**6 338 412 $**	**6 627 900 $**

Services de protocole et d'accueil

Leo McNulty, sergent d'armes

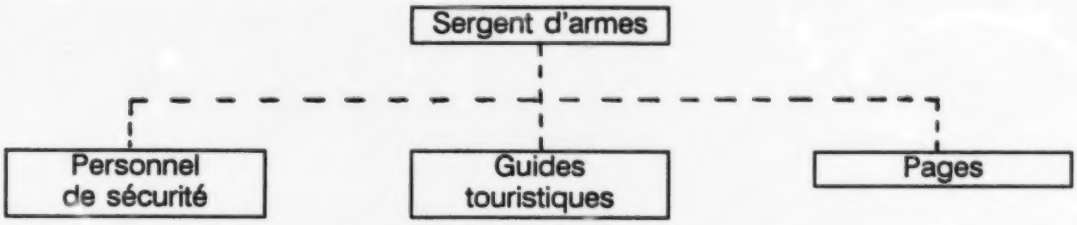

Au cours de 1989, nos guides ont accueilli à l'édifice plus de 15000 visiteurs, dont bon nombre ont assisté aux délibérations de l'Assemblée législative si celle-ci était en session au moment de leur visite. Le Corps canadien des commissionnaires a continué de fournir un niveau élevé de professionnalisme tout en faisant son travail de manière efficace et courtoise. De plus, les services du corps de police de la ville de Fredericton sont disponibles quand la Chambre est en session.

Les étudiantes et étudiants du Nouveau-Brunswick ont encore une fois été invités à faire des demandes d'emploi à titre de guides et de pages. La grande qualité des programmes de guides et de pages est due dans une large mesure aux jeunes remarquables qui sont au service de l'Assemblée législative et qui participent aux programmes. Trouver des étudiantes et étudiants pour la séance d'automne de deux semaines a présenté quelques difficultés; toutefois, des anciens pages et guides ont répondu à nos appels et ont offert leurs services pour la période en question.

Sécurité

Les progrès technologiques et les exigences en matière de sécurité dans les assemblées législatives du Canada ont amené en 1988 l'installation de caméras de surveillance à la Chambre et d'un appareil de contrôle au poste du commissionnaire, au rez-de-chaussée de l'édifice de l'Ouest. Quand la Chambre est en session, des caméras placées à différents endroits de la Chambre projettent sur l'écran des images à moments successifs durant habituellement entre cinq et sept secondes. Un deuxième écran peut être réglé de manière à recevoir indéfiniment l'image de la même caméra.

Le commissionnaire, de son poste, surveille aussi les travaux de la Chambre à la télévision, au canal 10. Éventuellement, des caméras placées à d'autres endroits stratégiques pourraient s'ajouter aux mesures de sécurité.

De plus, pendant la session de l'Assemblée législative, des commissionnaires sont postés à la porte de la Chambre, à la porte d'accès facile pour personnes handicapées, à la porte ouest, dans le hall d'entrée et au balcon du deuxième étage pour diriger les parlementaires et les visiteurs. Pendant la session, des membres du corps de police de la ville de Fredericton sont postés dans l'édifice en tout temps.

Un personnel de sécurité constitué de commissionnaires est de service dans le complexe législatif 24 heures par jour pendant toute l'année.

Sergent d'armes

La garde de la masse, du mobilier et des installations de la Chambre est confiée au sergent d'armes. Celui-ci, portant la masse, escorte le président de la Chambre et les greffiers à leur entrée et à leur sortie de la Chambre. Le sergent d'armes prend place à la Chambre, et il est toujours prêt à intervenir pour faire respecter, si le besoin s'en fait

sentir, les ordres du président de la Chambre.

Du 16 au 19 août 1988, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a été l'hôte de la huitième assemblée annuelle de l'Association canadienne des sergents d'armes. À l'ordre du jour figuraient des exposés sur la procédure, les historiques de l'Assemblée législative et de la bibliothèque de l'Assemblée législative, l'emploi du personnel de session de l'Assemblée législative ainsi que l'abus et la détection des drogues sur les lieux de travail. Les délégués ont assisté à la relève de la garde devant l'Assemblée législative et à l'inspection de la garde par M. René Jalbert, gentilhomme huissier de la verge noire au Sénat, à Ottawa.

En août 1989, le sergent d'armes, M. Leo F. McNulty, a fait un stage dans le service du sergent d'armes de la Chambre des communes, pendant lequel il s'est familiarisé avec les rouages du Parlement de Westminster, à Londres en Angleterre, et en a étudié le protocole, les systèmes de sécurité et de communication et les mécanismes de régie interne.

Guides touristiques

Le sergent d'armes supervise les guides à l'Assemblée législative.

L'Assemblée législative a employé cinq guides à plein temps pendant la saison touristique 1989, soit du 1er juin au 4 septembre. Deux des guides de l'été précédent sont revenus, et trois nouvelles personnes ont été engagées. Les guides étaient des étudiants ou étudiantes à plein temps à l'Université du Nouveau-Brunswick.

Les guides ont pour fonction d'accueillir le public et d'offrir des visites guidées du complexe de l'Assemblée législative. Les guides sont bilingues, et les visites guidées se donnent en français et en anglais. Des visites sont offertes toutes les quinze minutes pendant les heures d'ouverture de l'Assemblée législative en été, soit de 9 heures à 21 heures, sept jours par semaine, du 1er juin jusqu'à la fête du Travail.

En plus des visites offertes aux visiteurs qui viennent de la rue dans l'édifice, des visites guidées sont offertes à des organisations, à des groupes qui voyagent en autocar ou à des personnes qui planifient à l'avance la date et l'heure de leur visite. Entre autres visiteurs venus du monde entier cet été, les guides ont fait visiter l'Assemblée législative à des dignitaires, ambassadeurs et gens d'affaires d'autres pays.

Pendant la saison hivernale, du 5 septembre au 30 mai, l'Assemblée législative est ouverte de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi, et des guides peuvent également offrir des visites guidées pendant les jours d'ouverture.

Pendant la session de l'Assemblée législative, il faut prendre tous les arrangements de visites de groupes avec le bureau du sergent d'armes. Des places peuvent être réservées pour les groupes dans la tribune du public. En entrant dans l'édifice, les visiteurs sont accueillis par un ou une guide et reçoivent des écouteurs qui leur permettent d'entendre la traduction simultanée des travaux de la Chambre. Après avoir vu l'Assemblée législative en session, les visiteurs font une visite guidée de l'édifice, et le ou la guide répond aux questions. Il est interdit de photographier la Chambre pendant les séances de l'Assemblée législative.

Pages

Chaque année, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick engage des pages pour une période d'un an. La période de recrutement commence habituellement en janvier, et dix pages sont choisis parmi les personnes qui ont présenté leur candidature. Pour être admissible au programme des pages, il faut faire des études à plein temps dans une université du Nouveau-Brunswick et pouvoir travailler pendant les séances de la Chambre (ce qui peut obliger à manquer des heures de cours).

Le travail des pages consiste entre autres tâches à s'acquitter, avant et après les séances, des fonctions qui leur sont confiées, à distribuer à la Chambre de l'Assemblée législative des documents comme les projets de loi, les motions, les amendements et le Feuilleton et Avis, à aller chercher sur demande puis à apporter des articles à l'intérieur ou à l'extérieur de la Chambre et à apporter aux députés, sur demande, de l'eau, du café, des jus ou des boissons gazeuses.

Activités de l'Assemblée législative

Diane Taylor Myles, agente de la recherche et de la planification

Rénovation

L'édifice actuel de l'Assemblée législative à Fredericton est le siège et le symbole de la démocratie au Nouveau-Brunswick depuis 1882, où il a remplacé un édifice détruit par un incendie deux ans auparavant. L'édifice historique sert non seulement de siège de gouvernement ainsi que de dépositaire pour les documents législatifs mais aussi de centre d'attraction populaire pour des milliers de visiteurs; il est aussi un lieu d'exposition d'objets présentant un intérêt historique ainsi que le bureau central d'un personnel très occupé.

La rénovation de la Chambre de l'Assemblée législative, effort conjoint du ministère de l'Approvisionnement et des Services, de celui du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine ainsi que de l'Assemblée législative, a été achevée en 1988. Depuis sa construction initiale, la Chambre a été modifiée pour loger une tribune élargie et pour répondre aux diverses exigences de la tradition législative qui se sont faites sentir depuis un siècle. Bien qu'il n'y ait pas eu de restauration d'époque, la rénovation intérieure est basée sur une étude minutieuse de documents historiques et de photos et sur des analyses de peinture et de fragments du tapis initial. La rénovation tient également compte des exigences modernes s'appliquant à un tel édifice public.

L'intérieur de la Chambre reflète les goûts des gens qui vivaient à la fin de l'époque victorienne, soit la combinaison de différents styles architecturaux. La frise à motif de feuille d'Anthémion, qui orne la jonction entre les murs et le plafond de la Chambre, témoigne de l'influence de la Grèce antique. La bordure à mi-hauteur a un motif à clé grecque, présent sur les anciennes photos de la pièce. Le papier peint de la Chambre est une reproduction d'époque provenant des archives de la Smithsonian Institution et témoigne de l'intérêt pour les choses japonaises à la fin du XIX^{e} siècle. Les draperies et les cantonnières classiques de la Chambre, faites d'un satin doré olive tissé en France, témoignent de l'usage populaire des années 1860 de décorer les fenêtres avec de lourdes draperies et des voûtes à portières. Les tons du papier peint s'harmonisent avec les glands, les galons, les franges et les cordelières. La couleur et le motif du tapis de style oriental contrastent plutôt qu'ils ne reproduisent ceux du revêtement mural. La restauration des chandeliers de cristal Waterford a nécessité le remplacement des prismes manquants, le changement des fils électriques, puis le nettoyage et le laquage du laiton.

Entre 1986 et 1988, les portraits à l'huile grandeur nature du roi George III et de la reine Charlotte ont fait l'objet d'importants travaux de restauration. Ces portraits, qui ont été sauvés de l'incendie qui a détruit Province Hall, ornent depuis 1822 les murs de la Chambre de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Des travaux de réparation de la grosse maçonnerie de la tour nord-est ont été achevés, et des travaux de rénovation ont été entamés sur la maçonnerie au-dessus de l'entrée. Un contrat de 402 000 $ a été accordé au début de l'année pour rénover une partie de l'édifice historique, dont la maçonnerie se détériore sérieusement. Le projet fait partie d'un plan à long terme en vue de restaurer l'Assemblée législative.

Cérémonies

Au cours des deux dernières années, l'Assemblée législative a été la scène d'un certain nombre de cérémonies intéressantes et diversifiées.

Du 29 janvier au 1er février 1988, l'Assemblée législative est l'hôte de la cinquième conférence des présidents de séance du Canada. Des présidents et des greffiers provenant du Parlement du Canada, des dix provinces et des deux territoires participent à des ateliers portant sur les sujets suivants : modalités de vote (vote par oui ou non, vote nominal et voix prépondérante); règles du débat (convention relative aux affaires en instance, clôture et attribution du temps, répétitions et digressions); pouvoirs disciplinaires (décorum à la Chambre, désignation des députés par leur nom et suspension, expulsion de députés par la

Chambre); consentement unanime; période des questions orales; relations de la vice-présidence avec l'exécutif et le ou les caucus; Association des greffiers parlementaires du Canada.

La dixième conférence parlementaire des provinces de l'Atlantique se déroule à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick les 17 et 18 juin 1988. Pendant la séance des travaux, les délégués participent à des discussions sur l'utilisation de la télévision dans les assemblées législatives, sur les programmes d'orientation des nouveaux députés, sur les mesures législatives en matière de conflits d'intérêts et sur la procédure parlementaire.

En juillet, la troisième réunion du personnel des bureaux d'ombudsmans se déroule à la Chambre du Conseil législatif. En septembre, le Comité permanent de l'ombudsman du Nouveau-Brunswick rencontre les membres du Comité permanent de l'ombudsman de l'Ontario.

Le 6 décembre 1988, puis le 4 décembre 1989, plusieurs centaines de personnes bravent le froid pour assister à la cérémonie provinciale d'illumination de l'arbre de Noël. Connue sous le nom *Les lumières de Noël scintillant à travers 1e Canada*, la cérémonie est un effort conjoint des provinces et des territoires pour illustrer l'unité nationale. L'honorable Frank Branch, président de l'Assemblée législative, préside la cérémonie, au cours de laquelle le Nouveau-Brunswick s'est joint au reste du dominion pour participer aux cérémonies d'illumination des arbres de Noël.

L'Assemblée législative a participé à la deuxième célébration annuelle marquant le Premier Soir. Au son d'airs de violon d'autrefois, les visiteurs de la veille du jour de l'An ont bu du cidre chaud et ont visité l'édifice historique nouvellement rénové.

En janvier 1989, l'Assemblée législative sert de toile de fond historique à StoryFest, événement qui a duré toute une journée. Cet événement, qui a remporté un prix, est une célébration où sont à l'honneur des contes destinés aux parents, aux enfants, aux enseignantes et enseignants, aux chefs de groupes de jeunes, aux libraires, aux conteurs et conteuses par plaisir et aux amateurs d'histoire orale, locale et familiale. StoryFest est parrainé par le département de l'éducation permanente de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Le mercredi 5 avril, la très honorable Jeanne Sauvé, C.P., CC, CMM, CD, gouverneur général du Canada, et Son Honneur l'honorable Gilbert Finn, O.C., B.A., A.-V.A., lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, participent à une cérémonie de consignation du blason et du drapeau de la province du Nouveau-Brunswick dans l'armorial national du Canada. La cérémonie, à laquelle assistent les députés et leurs invités, a lieu à la Chambre à l'occasion de la première visite officielle de Son Excellence dans la province.

Plus de 80 élèves de la Fredericton High School participent à un parlement modèle, qui a lieu le 13 avril 1989 à la Chambre de l'Assemblée législative. C'était le 30e anniversaire du parlement modèle de l'école secondaire. Les jeunes parlementaires ont recours à l'interprétation simultanée et occupent pendant leurs délibérations les pupitres des députés. M^me^ Elizabeth Weir, chef du Nouveau Parti démocratique, joue le rôle de gouverneure général du parlement modèle tandis que le professeur Neil MacGill, de l'Université du Nouveau-Brunswick, agit comme président de la Chambre.

En mai 1989, des plaques bilingues en l'honneur de Lemuel Allan Wilmot, de sir Howard Douglas et de Charles Fisher sont ajoutées par le Service canadien des parcs au monticule situé sur le terrain du complexe de l'Assemblée législative.

Le 24 mai, M^me^ Doreen Jellinek, présidente provinciale de l'Imperial Order of the Daughters of the Empire, plante un chêne rouge sur le gazon de l'Assemblée législative pour remplacer le vieux chêne majestueux qui s'est effondré l'année dernière lors d'une tempête. Pour commémorer l'occasion, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'honorable Gilbert Finn, O.C., B.A., A.-V.A., dévoile une nouvelle plaque. L'arbre original a été planté en 1900 par M^me^ John Black, première présidente provinciale, pour célébrer Empire Day. La Canadian Forestry Association of New Brunswick avait désigné l'arbre original comme faisant partie du Programme des arbres magnifiques du Nouveau-Brunswick, en raison de sa beauté et de son importance historique.

Le mardi 30 mai, dans le cadre d'un échange avec le Nouveau-Brunswick durant la semaine de sensibilisation aux pluies acides en

Nouvelle-Angleterre et dans l'est du Canada, le directeur de la gestion environnementale de l'État du Rhode Island, M. Robert L. Bendick, prononce un discours à la Chambre du Conseil législatif devant le Comité d'administration de l'Assemblée législative.

Du 6 au 9 juin, la section de Fredericton de la Légion royale canadienne est l'hôte d'une exposition parrainée par la Commonwealth War Graves Commission, qui se tient dans le hall d'entrée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Cette exposition, qui fait partie des festivités du jubilé de diamants de la section de Fredericton, comprend des photographies des emplacements des tombes et des monuments commémorant le personnel des Forces canadiennes qui a perdu la vie lors de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée. Pour l'occasion, la vitrine où sont exposés les Livres du Souvenir, dans lesquels figurent les noms des Canadiens qui ont perdu la vie pendant la guerre des Boers, la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée, est placée dans le hall d'entrée.

Le 15 juin, quatre députés sont nommés au Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick. L'honorable Jane Barry est nommée ministre d'État aux Services à l'enfance, l'honorable Denis Losier, ministre des Pêches et de l'Aquaculture, l'honorable Edmond Blanchard, ministre d'État aux Mines, et l'honorable Hubert Seamans, ministre des Affaires municipales.

Le 18 septembre, l'honorable Frank Branch, président de la Chambre, accueille à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick cinq parlementaires de la France. Avant de faire la visite guidée de l'édifice de l'Assemblée législative, les parlementaires entendent des exposés sur le processus législatif au Nouveau-Brunswick et sur le rôle du Journal des débats (hansard) et de Traduction des débats dans une Assemblée législative bilingue.

À deux reprises en 1989, la Chambre du Conseil législatif est la scène de cérémonies de remise des certificats de citoyenneté au cours desquelles des enfants et des adultes provenant de plus d'une douzaine de pays sont assermentés à titre de nouveaux citoyens canadiens.

Visite de personnages à l'Assemblée législative

Date	Personnage / Délégation
le 15 mars 1989	Délégation de la fédération des personnes handicapées (Chine)
le 5 avril 1989	Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada
le 9 mai 1989	Son Excellence M. Amadou Traoré, ambassadeur de Côte d'Ivoire, et sa femme, M^{me} Woldé-Michael-Workness Traoré M. André Vannérum, consul honoraire, Côte d'Ivoire
le 28 juin 1989	Son Excellence M. Ola Ullsten, ambassadeur de Suède
le 24 août 1989	Son Excellence M. Hiroshi Kitamura, ambassadeur du Japon
le 18 septembre 1989	Parlementaires, Assemblée nationale, Paris (France) M. Jean-Pierre Delalande, député M. Jean-Paul Bachy, député M. Jean Besson, député M^{me} Christine Boutin, députée M. Denis Jacquat, député M. Didier Mathus, député
le 19 septembre 1989	Son Excellence M. Edward Ney, ambassadeur des États-Unis d'Amérique

Bureau des députés du gouvernement

Léopold Mallet, directeur

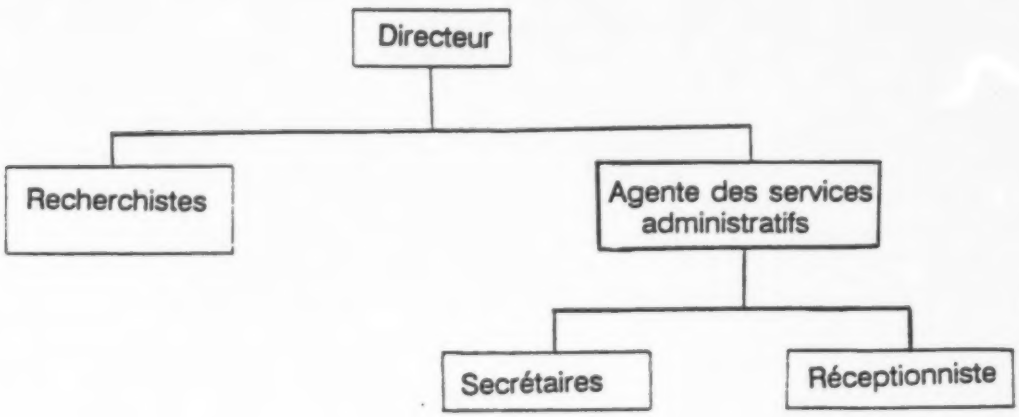

Directeur
- gestion
- planification
- préparation du budget
- recrutement et formation
- évaluation du personnel
- recherche

Recherchistes
- préparation de discours
- préparation de projets de loi d'intérêt privé
- correspondance
- coupures de presse
- renseignements sur le gouvernement
- recherche

Agente des services administratifs
- formation
- administration du bureau
- fournitures
- contrôle des documents
- programme

Secrétaires
- services de secrétariat et de soutien aux députés et au personnel
- classement
- contrôle des documents
- appels téléphoniques
- tâches générales de bureau

Réceptionniste
- appels téléphoniques
- messages
- accueil